

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

MERCREDI 12 JANVIER
N°348 1,50 F

Belgique : 15 FB
Commission Paritaire : 56942

Odieux attentat contre Albert Tesseyre

Voir p.6

Contrats salariaux

SÉGUY

Adopter les modalités d'action en fonction... des municipales

C'est à la fin de la semaine que doivent s'ouvrir les négociations pour le renouvellement des contrats salariaux dans la fonction publique. Des négociations, dont certaines, risquent fort de se terminer avant d'avoir débuté, car jusqu'à preuve du contraire, aucune date n'a encore été fixée, sinon à l'EDF où une réunion est prévue pour le 14.

Et cela les directions syndicales, le savent pertinemment pour la bonne raison, que le gouvernement Giscard-Barre a dit clairement depuis plusieurs semaines que son but était de réduire les salaires de la fonction publique de 2 à 3 %, en un mot de ne pas reconduire les contrats, appliquant en cela, un des aspects importants de son plan d'austérité, plan auquel vient de s'ajouter d'ailleurs, pas plus tard que cette semaine une hausse vertigineuse des prix alimentaires.

Depuis longtemps, la bourgeoisie n'avait perpétré une telle attaque contre la classe ouvrière. Mais, alors que Maire proférait l'autre jour des propos insultants contre les travailleurs, qui soit-disant ne seraient pas prêts à lutter, tentant ainsi de cacher l'attentisme de sa confédération, Ségué à son tour vient de prononcer un nouveau discours où, plus habile, il reconnaît la volonté de lutte des travailleurs. Mais que nous propose-t-il ? «L'heure n'est ni à la défensive, ni à l'hésitation». Voilà de bien telles paroles mais, n'est-ce pas les mêmes que Ségué prononçait, il y a quelques semaines, après les journées d'action à l'EDF, où l'aspiration à l'action était manifeste ? Et dans les faits, quelle action a-t-il proposé sinon l'envoi d'un «ultimatum» au gouvernement «exigeant» l'ouverture de négociations salariales ?

Suite p. 5

● LA POLICE ALLEMANDE L'ACCUSAIT... PAR TÉLÉPHONE !

● LA POLICE FRANÇAISE LE DÉTENAIT SANS MANDAT !

ABOU DAUD LIBÉRÉ

D'un bout à l'autre de cette affaire, les autorités françaises ont agi avec une hâte et une légèreté qui laisse rêveur : voulait-on porter, par des procédés mal ficelés, un nouveau coup à la Résistance Palestinienne ? Qui voulait porter ce coup ? Qui a laissé faire, ou encouragé de pareilles pratiques ? Le récit détaillé des événements, tels que Michèle Beauvillard, une des avocates du dirigeant palestinien, a pu le reconstituer, est en tout cas éloquent. Le 5 novembre, donc, une délégation palestinienne arrive à Paris, pour les obsèques de Mahmoud Saleh, assassiné le lundi précédent. Parmi elle, un responsable

porteur d'un passeport irakien parfaitement en règle (faut-il rappeler que les Palestiniens ne peuvent, de droit, avoir d'autres passeports que ceux de divers pays arabes, du fait de l'occupation de leur patrie ?). Comme toute la délégation, Abou Daoud a reçu un visa, en règle lui aussi, de l'ambassade française à Beyrouth. Le lendemain, cette délégation, avec dans ses rangs Abou Daoud, est reçue officiellement par le ministère des affaires étrangères. Tout, jusqu'ici se passe le plus normalement du monde.

Suite p.3

Après l'affaire de Broglie, voici donc que le gouvernement français se trouve avec un nouveau scandale politico-policiier sur les bras. Il est en effet une chose claire qui ressort du récit de l'affaire : les manœuvres tortueuses auxquelles se livrent actuellement divers services de police, en liaison avec des services étrangers. De telles opérations ne peuvent, évidemment, se poursuivre comme elles le font sans s'appuyer sur des contradictions entre divers clans au sein même du personnel politique bourgeois. Ainsi apparaît dans une lumière crue la pourriture du régime.

Affaire de Broglie

Le chateau de de Broglie «cambriolé»

PONIATOWSKI MAINTIENT SA VERSION



Faits «mystérieux», déclarations et démentis se multiplient dans l'affaire de Broglie, qui prend pas à pas l'allure d'un «Watergate» français. Dans la nuit de lundi à mardi, des «cambrioleurs» ont visité le château du député de l'Eure à Broglie dans l'Eure. Mardi matin, la police surveillait le chateau, avec des chiens policiers.

Poniatowski est enfin sorti de la réserve. Il maintient sa version et accuse la presse «d'utiliser à des fins politiques son propos» ! La police se répand par ailleurs en déclarations naïves pour «blanchir» les RG : «La veille de Noël, jour de l'assassinat, il n'y avait pas assez de monde disponible chez nous pour s'intéresser à Simoné. Personne ne l'a donc suivi ni rue des Dardanelles, ni ailleurs». Une chose qu'il faudra encore prouver...

Suite p.6

MOSCOU

APRÈS L'EXPLOSION DANS LE MÉTRO

QUE PRÉPARE LE KGB ?

Voir p. 7

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Au pays de la torture blanche

Le président livre le témoignage d'accusation à la presse avant le procès Baader-Meinhoff

Voir p.8

LÉGUMES : LES PROFITEURS DE LA HAUSSE



Voir p.6

NUCLÉAIRE

La lutte contre la centrale nucléaire du Blayais

-1-

LES PAYSANS DE BRAUD S'OPPOSENT A LEUR PROCES

C'est lundi que devait être rendu le jugement en délibéré par la 3^e Chambre correctionnelle de la Gironde, contre douze paysans et trois militants anti-nucléaires de Braud-Saint-Louis. On leur reproche d'avoir participé aux manifestations du 10 avril et du 11 mai 1975 contre le pylône météo, que l'EDF avait installé à proximité du site de la future centrale nucléaire du Blayais. Les paysans de Braud sont ainsi menacés de l'application de la loi anti-casseurs, parce qu'ils s'opposent à la politique nucléaire de la bourgeoisie. Mais les paysans refusent de se soumettre à la «justice» et ils ont refusé collectivement de se présenter lundi devant le tribunal. Le juge étant malade le procès a été ajourné.

Rappelons les faits : le 26 mai 1974, les habitants de Braud-Saint-Louis, commune du Blayais en Gironde, étaient avisés qu'une centrale nucléaire allait se construire sur leur territoire. Malgré des réunions d'information de l'EDF, un voyage à la centrale nucléaire de Chinon, les paysans hostiles au projet fondent le SYDAM (syndicat de défense des agriculteurs menacés). Ils ont tout lieu, en effet, d'être hostiles : près de 190 hectares de terres agricoles vont être détournées de leur vocation, plus d'une soixantaine d'hectares de marais, source des pâturages de toute la région. La SAFER essaye d'acheter à l'amiable les terres menacées d'expropriation immédiate. En fait, elle achète les terres pour le compte de l'EDF alors qu'elle se révèle incapable de redonner des terres cultivables aux paysans expropriés, bien qu'il s'agisse précisément là de son rôle «officiel».

Mais d'autres problèmes existent, comme la pollution des pâturages avoisinants et par là même du bétail, les risques d'abaissement du niveau de la nappe phréatique la gêne constituée par les passages des lignes électriques à très haute tension, etc.

Si au début, les paysans de Braud ont lutté pour le maintien de leur activité agricole, aujourd'hui ils luttent aussi contre l'énergie nucléaire et ses centrales, influencés par le mouvement écologique qui s'exprime dans des revues comme par exemple «la gueule ouverte», «les amis de la terre».

Cependant, «ils font l'expérience d'autres alliances, comme par exemple celle avec des ouvriers. Ils prennent ainsi peu à peu conscience de la nature de classe du problème nucléaire du fait que le choix du «tout nucléaire» est lié à la politique de crise de l'ensemble de la bourgeoisie.

Le lundi 29 novembre 1976 12 de ces paysans de Braud, ainsi que 3 militants des comités anti-nucléaires, étaient jugés par la troisième chambre correctionnelle de la Gironde. On leur reprochait d'avoir participé aux manifestations du 10 avril et du 11 mai 1975 contre le pylône-météo que l'EDF avait installé à proximité du site de la future centrale nucléaire du Blayais. Le jugement le soir de ce 29 novembre, était reporté en délibéré au 20 décembre 1976, puis au 11 janvier 1977.

La séance au tribunal fut fort mouvementée. Voici ce qu'en a dit un des avocats à la défense, Maître Michel Touzet, alors que nous lui demandions ses impressions : «L'interrogatoire des inculpés a été très difficile. Le Président du tribunal, Marty, a voulu les interroger collectivement, c'est-à-dire ne laisser la parole à personne, et il a indiqué à plusieurs reprises que leurs avocats s'expliqueraient à leur place. Puis les témoins sont rentrés un à un et, manifestement, le Président n'a eu qu'une idée, c'était de ne pas les laisser parler. Le Président avait une idée fixe : c'était qu'on reste entre professionnels, c'est-à-dire qu'il était sûr, avec l'avocat de la partie civile, avec le procureur, ou avec les avocats de la défense, qu'il n'y aurait pas de difficultés particulières, qu'il n'y aurait pas d'incidents, pas de mouvements de foule, et qu'on resterait dans le cadre et dans les limites de ce qu'on peut bien appeler, de ce qu'il faut appeler là, très typiquement, la justice bourgeoise».

Alors que le procès se déroulait dans la salle d'audience de la troisième chambre, un meeting se tenait sur les marches mêmes du palais de Justice de Bordeaux. Les témoins, que le Président du tribunal Marty empêchait de parler, immédiatement après leur témoi-

gnage censuré, quittaient la salle et venaient rendre compte devant les manifestants rassemblés sur les marches de ce qu'ils avaient dit, ou auraient voulu dire, et stigmatiser le comportement du Président du Tribunal. «Moi, ça c'est assez mal passé, parce que je viens de témoigner et je suis pas habitué à parler devant ces gens-là, et je me suis coincé, quoi, le Président du Tribunal m'a pratiquement empêché de parler» dit René Ninaud, petit paysan de Braud, témoin. Et Bernard Lambert, le leader paysan connu, fondateur de l'organisation «Paysans travailleurs», venu témoigner, déclarait dans un mégaphone, à sa sortie de la salle d'audience : «Oui je viens à l'instant même de témoigner devant un tribunal qui ces jours-ci idra la Justice au nom du peuple français. Eh bien, je peux vous garantir que le Président du Tribunal, il n'en a rien à foutre de la justice française. Dès que j'ai eu prononcé quelques paroles, il m'a interrompu immédiatement en me disant que j'étais en dehors du sujet. Qu'est-ce que je lui avais donc dit ? Je lui avais dit ceci : monsieur le Président, les paysans sont sortis de ce que vous appelez la légalité, mais je voudrais vous expliquer pourquoi ils l'ont fait. C'est parce qu'avant, ils avaient assisté à des actes illégaux commis par des organisations destinées soi-disant à rendre service aux paysans, j'ai nommé la SAFER. Alors le président m'a dit d'en venir, et de m'en tenir aux faits, à savoir un bris de clôture. Ça prouve une chose : c'est que jugeant au nom de tout le peuple de France, il n'est pas capable d'entendre des opinions qui ne sont pas les siennes, ce qui veut donc bien dire qu'il ne juge pas au nom de tout le peuple de France, il juge au nom du pouvoir des possédants, parce que c'est sa classe sociale et son origine bourgeoise qui le font juger comme ça».

Braud, Verdon, Saint-Laurent, Dampierre, Flamanville Barfleur, Manvieux, Gravelines, Bugey, Saint Maurice l'exil, Arras, Soyons, Antifer, Vattetot, Val d'Ausson, Paluel, Saint Aubin, Malville Beg an fry, Plogoff, Erdeven, Corsept, Bretignolles, Saint-Martin de Brem, Ingrandes, Senticzich, Lauterbourg, Fessenheim, Marckolsheim, Val du prêtre, Penly, Val Mesnil, Dannes, Oye plage, Cruas, Martignes, Frontignan, Golfech... on peut continuer longtemps.

Partout on exproprie, partout le nucléaire de l'EDF s'installe et des surgénérateurs sont prévus. Mais la bourgeoisie n'a pas fini de



voir se dresser contre elle les gens qu'elle spolie, qu'elle exploite, qu'elle ex-

puise, qu'elle réprime, ils se dresseront contre elle chaque jour plus nombreux,

plus conscients, plus unis, dans un vaste front des luttes.

Déclaration d'un paysan de Braud inculpé

(déclaration de M. Serdaud au rassemblement Braud-Larzac, à Braud)

(...)Je suis un des responsables du SYDAM, syndicat de défense des agriculteurs menacés par l'implantation de la centrale nucléaire.

Il faut reconnaître une certaine habileté à ce groupe d'intérêts et de pression qu'est EDF dans l'art de diviser pour régner, de faire s'opposer : 1) Ceux qui veulent gagner de l'argent, c'est-à-dire ceux qui gagnent déjà bien leur vie avec l'activité locale existante mais qui voient avec l'implantation de la centrale nucléaire la possibilité de gagner encore davantage d'argent.

2) Ceux qui ont besoin de travailler pour vivre. Il y en a à Braud et dans la région comme ailleurs surtout en cette période de chômage et qui voient avec la centrale nucléaire la possibilité de trouver du travail sur place. N'est-ce pas la grande illusion ? (...)

3) Et enfin ceux qui travaillent et qui n'ont pas beaucoup d'argent. Les paysans et bien sûr ceux aussi qui sont dans l'emprise de la centrale et auxquels les propositions financières d'EDF ont pu ou peuvent ne pas laisser indifférents à une condition, bien sûr, celle de partir ! L'argent d'une

main mais la valise de l'autre.

Face au pouvoir séducteur de ces messieurs-dames de l'EDF et face au pouvoir de l'argent, car l'argent divise c'est bien connu, nous avons découvert une chose qui peut être n'est pas tellement courant en agriculture, c'est la solidarité.

Cette solidarité dans le cas présent pour s'opposer à la centrale se concrétise par la création d'un Groupement Foncier agricole qui se constitue avec l'apport de terre de 8 agriculteurs dont 2 situés dans l'emprise de la centrale.

Dans le GFA, l'agriculteur n'est plus seul et isolé face aux démarches incessantes de la SAFER et d'EDF.

C'est un GFA type Larzac. C'est-à-dire qu'il y a la possibilité pour tous ceux qui veulent s'opposer à l'implantation de la centrale nucléaire à Braud St Louis de prendre des parts dans ce GFA.

Cet argent servira à améliorer les exploitations et les conditions de vie des familles qui vivent dans l'emprise de la centrale (...)

La raison de l'inculpation est un modèle du genre : «action concertée

à force ouverte avec violence sur les personnes, dégradations et destructions» (...)

Je la ressens cette inculpation comme une atteinte à la liberté d'opinion et de pensée parce que c'est vrai, je suis contre la centrale nucléaire et je la ressens aussi comme un abus de pouvoir et comme une injustice.

L'EDF avait fait savoir par téléphone arabe qu'il ne faudrait pas que ce soient les agriculteurs qui trinquent pour les autres, c'est-à-dire les comités anti-nucléaires. Il faut comprendre par là que les agriculteurs sont des gens bien raisonnables qui habituellement sont bien sages et qu'il faut qu'ils restent tranquilles... et que les vilains et les méchants ce sont les autres, c'est-à-dire les différents comités qui se sont créés. Encore une tactique pour qu'ils soient plus vulnérables (...)

Cette centrale nucléaire on le sent et on s'en rend compte, ils ont envie de la faire par l'argent et la violence. Mais cela vaut la peine de s'y opposer.

Avec le GFA, EDF ne pourra pas réaliser son programme à Braud».

APRÈS SON ARRESTATION INJUSTIFIÉE

ABOU DAOU LIBÉRÉ

UNE ARRESTATION ?
PLUTÔT UN
ENLÈVEMENT !

Mais, au moment même où les Palestiniens sont au quai d'Orsay, la DST établit un rapport présentant Abou Daoud comme suspect.

Le vendredi 7, des hommes se présentent à l'hôtel où loge la délégation. Ils demandent à Abou Daoud de les suivre « simplement pour cinq minutes ». Sur le trottoir de l'hôtel, il est fouillé. Arrivé dans les locaux de la DST, il sera gardé jusqu'au lendemain matin sans manger ni boire, dans une salle d'une propreté douteuse. Là, des policiers sachant à peine l'anglais l'interrogent : c'est la seule langue dans laquelle ils peuvent communiquer avec lui.

Le samedi à 11 heures, l'homme ainsi enlevé apprend qu'il va être libéré dans cinq minutes : en fait, il sera emmené chez le procureur, où il est encore interrogé dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans interprète. Entre temps, (donc après son arrestation et sa détention), est arrivé un télégramme du tribunal cantonal de Munich — au nom de Rafi, et non de Raji, comme celui qui figure sur son passeport. Le mandat d'arrêt, non daté, ne figure même pas comme pièce au dossier. Comment, si un mandat international avait

existé contre lui préalable-ment, aurait-il d'ailleurs pu débarquer aussi officiellement à l'aéroport ? C'est encore une question sur laquelle la lumière n'est pas près d'être faite.

UNE PROCÉDURE
PRÉCIPITÉE

Lundi soir, les avocats sont avisés que la chambre d'accusation se réunira une semaine plus tard, le 17, pour statuer sur le sort de leur client. En fait, c'est en lui rendant visite le lendemain matin qu'ils apprendront de sa bouche qu'il s'apprête à partir pour le palais de justice dans dix minutes. Au point que, inquiets de n'avoir pas été avisés, les défenseurs, se demandant quel sort va être réservé à Abou Daoud, préviennent les agences de presse pour alerter l'opinion. Finalement, la chambre d'accusation siège effectivement. Cette fois, Abou Daoud a un interprète. Il pourra dire son étonnement, lui qui se rendait en visite officielle en France, qui «comptait sur la protection des autorités françaises» (et avait toutes raisons de le faire), devant le sort qui lui a été réservé. La chambre d'accusation, présidée par le juge Sacotte, rendra rapidement son arrêt : c'est la libération immédiate. Et pour cause : le dossier est

vide !

Tout n'est pas fini cependant : les défenseurs sont avisés que le dirigeant palestinien sera libéré à 16 h. Rendus prudents par les événements précédents, ils arrivent à la santé à 15 h 30 : et c'est pour voir, au milieu d'une mobilisation policière considérable, Abou Daoud emmené à toute allure vers Orly : le ministère de l'intérieur, dès la libération, a pris un arrêté d'expulsion.

LES QUESTIONS
DEMEURENT

Pour l'immédiat, l'affaire semble donc réglée. Cependant, de multiples questions subsistent : monsieur Wybot, ancien directeur de la DST, estime que celle-ci n'a pu agir « sans le feu vert du ministère de l'intérieur ».

On relèvera en tout cas que la DST, qui a collaboré étroitement à la mise en place des services secrets sionistes, qui a travaillé en étroite liaison avec eux, tant au moment de l'agression contre Suez en 56 que de la guerre d'Algérie, a déjà été fréquemment citée pour sa complaisance aux commandos sionistes qui opèrent sur notre sol. Les dernières explications fournies par le ministère de la justice hier soir laissent également rêveur : n'affirme-t-on pas maintenant que c'est sur un

simple coup de téléphone de la police allemande qu'on s'est permis d'enlever et de séquestrer une personnalité disposant d'un statut quasi-diplomatique ?

Ainsi, les services sionistes et la police allemande pourraient dicter tranquillement leur loi en France : c'est en tout cas la conclusion qui s'impose. Et avec une force d'autant plus révoltante que le meurtre de Mahmoud Saleh, commis à Paris voici plus d'une semaine, ne fait toujours pas l'objet d'une information judiciaire. De ce côté là, la lenteur contraste étrangement avec la hâte déployée pour incarcérer celui qui, rappelons-le, s'était rendu sur notre sol dans le but de rendre hommage à son compatriote assassiné par les ennemis du peuple palestinien.

Jean Lermet

• Le dîner de Guichard, Poniowski, Durafour et Lecanuet chez Giscard, n'a apparemment rien réglé des contradictions à l'intérieur de la coalition présidentielle. Les ministres n'ont voulu faire aucun commentaire à leur sortie de l'Élysée, mais le soir même, le RPR annonçait la composition de sa liste pour les municipales à Paris.

LE PLAN BARRE ET LA CRISE



I - LA SITUATION ÉCONOMIQUE

AUSTÉRITÉ STAGNATION

En ce début d'année, les responsables de l'économie française n'ont pas de quoi être confiants en l'avenir. Depuis le début de l'automne, date où le plan Barre a été lancé à grands renforts de publicité, les principaux indicateurs économiques ne se sont guère améliorés pour eux ; certains même ont manifesté une dégradation.

L'objectif officiel du plan gouvernemental est la lutte contre l'inflation dont la bourgeoisie attend un redressement du commerce extérieur et du franc. Le chômage, qui avait été en 74-75 considéré comme le danger numéro un, est curieusement ignoré dans ce plan comme dans la plupart des déclarations officielles. Nous examinerons prochainement, dans le cadre de l'analyse de la stratégie « assainir, restructurer puis redresser », la signification du choix de ces priorités (inflation, commerce extérieur et franc) et de ces « oublis » (chômage). Mais au préalable, il faut dresser un constat de la situation économique en ce début d'année : niveau d'activité industrielle, investissement, chômage, hausse des prix, situation du franc, commerce extérieur. Le constat doit être dressé en comparaison avec la situation des principaux pays concurrents, partenaires de l'impérialisme français : USA, Allemagne, Japon, Grande Bretagne, Italie...

STAGNATION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Il y a un an, Chirac, alors premier ministre, nous annonçait la prochaine « sortie du tunnel ». Et, pendant quelques mois (de septembre 75 à février 76), cette affirmation s'est apparemment trouvée confirmée par une légère reprise de l'activité économique. Mais depuis cette date, la production n'a pas connu de nouveaux progrès : l'indice de la production industrielle (bâtiment inclus) plafonne aux environs de 115 (base 100 en 1970), alors qu'il avait atteint 120 en février 74. L'évolution de l'activité par branche a été très inégale.

La sidérurgie, après une récession de près de 40% en 75 a retrouvé seulement le niveau d'activité de 1970. De même la chimie minérale (notamment les engrais) ne produit pas beaucoup plus qu'en 1970. L'industrie cotonnière n'atteint même pas son niveau de production de 1970 et celle de la laine n'est guère plus active. La stagnation du bâtiment continue. Enfin la production charbonnière, malgré de vagues promesses de relance, poursuit régulièrement sa dégringolade, simplement à un rythme légèrement ralenti.

Mais y a-t-il des branches industrielles qui « marchent bien » ? Il y en a quelques unes : la construction électrique (+15% par rapport à 1974), l'industrie automobile (+13% par rapport à 1973).

Les autres branches (construction mécaniques, ensemble de la chimie, transformation des métaux, matériaux de construction, verre...) ont un niveau d'activité supérieur à 1970 mais inférieur à celui atteint en 73-74.

On peut donc dire qu'en un an la production a rattrapé un peu du « retard » qu'a représenté la récession de 74-75, sans retrouver le niveau atteint en 73-74. Et qui plus est, ce rattrapage est stoppé pour la plupart des branches depuis le 1^{er} septembre 1976.

CROISSANCE, STAGNATION, RÉCESSION : QUEL ENJEU POUR LA CLASSE OUVRIÈRE ?

Le thème de la croissance économique — ou de son contraire : la récession ou la « déflation » — est fréquemment l'objet de déclarations du gouvernement (rappelons-nous « la nouvelle croissance » de Giscard en 74) ou de débats très souvent entre « économistes ». Dans la dernière période, les risques d'une nouvelle récession ont alimenté la grogne d'une partie du patronat.

L'enjeu de la question croissance ou récession n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît à première vue. Et il n'est pas le même pour les travailleurs et les capitalistes.

Pour les travailleurs, un recul de la production signifie toujours une tendance accrue au chômage total ou partiel, que seule une lutte résolue et opiniâtre peut contrecarrer. Par contre, l'expansion de la production ne se traduit pas automatiquement par de l'embauche : si une forte modernisation des équipements de production accompagne l'expansion, celle-ci, loin d'entraîner une augmentation des emplois, peut conduire au contraire à leur diminution. Ainsi, contrairement notamment à ce que tente de faire croire le PCF, les travailleurs ne peuvent en aucune façon identifier leurs intérêts à l'expansion, qu'elle soit stimulée par la « relance de la consommation » ou de l'investissement.

(à suivre) Michel FLORAC

La politique arabe de la France

Depuis l'embargo sur les armes à destination d'Israël, décidé par de Gaulle en 1967, la France dispose d'une position relativement favorable vis-à-vis des pays arabes. A diverses reprises, et notamment au moment de certaines nationalisations pétrolières (en Irak), de l'embargo de 1973, de la pénétration sur certains marchés, notre impérialisme a pu toucher les dividendes de cette attitude ancienne.

Les changements qui se sont produits depuis 1973, tant sur la scène du Moyen-Orient que dans la vie politique française, ont certes déterminé dans ce domaine une évolution. Il n'en reste pas moins que la France continue à occuper une place particulière sur l'échiquier de la région.

Dans la dernière période, c'est notamment sur les projets de « règlement pacifique », ainsi que sur l'aide à la mise sur pied d'un armement proprement arabe en Égypte, que l'attention s'est portée. Concernant le premier point, les sionistes ont fait savoir la semaine dernière au gouvernement français qu'ils n'appréciaient pas la déclaration du ministre des Affaires Étrangères, Guiringaud, « tout à fait favorable à la création d'un État palestinien ».

Si les différents partis de Tel-Aviv sont divisés sur

l'attitude à adopter vis-à-vis des tentatives de règlement américaines, et le type de place à accorder à des représentants palestiniens dans la négociation, ils ne veulent en tout cas pas entendre parler d'un État dirigé par l'OLP que ne dément pas, en l'état actuel, la formulation de Guiringaud.

En prenant, au contraire, position dans ce sens, notre gouvernement tentait de trouver sa place dans un « règlement global » américain négocié sur le dos du peuple palestinien et de ses droits historiques à sa patrie, mais en se présentant comme proche du point de vue d'un certain nombre de pays arabes.

Concernant l'usine d'armement arabe, Bourges, ministre de la Défense, déclarait à la fin de son récent voyage en Égypte : « Le rôle de la France sera d'apporter à ce projet commun l'assistance technique ». Un flou persistait donc sur la participation financière de Dassault, Thomson, Matra et de l'Aérospatiale qui, selon le journal égyptien « Al Ahram », aurait dû s'élever à 49%. Il restait clair, en tout cas, que la France était actuellement la seule puissance susceptible de participer, sous une forme ou une autre, à ce projet.

Ainsi, apparaît-il nette-



ment que la politique arabe de la France est loin d'être la politique de confrontation que suppose l'enlèvement d'un représentant officiel de l'OLP sur notre territoire. Pourtant, les incertitudes actuelles dans le contrôle des différentes branches de l'appareil d'État, la composition peu homogène de l'équipe gouvernementale, expliquent assez bien ces « initiatives » contradictoires. On avait pu voir à l'occasion de la guerre du Liban, le

caractère tortueux de la politique de Giscard, qui menait officiellement une « médiation », tandis qu'armes et mercenaires arrivaient en masse de France pour soutenir les Phalanges. Abou Ayad, dirigeant de l'OLP, a déclaré au sujet de l'enlèvement d'Abou Daoud : « Il existe au sein du gouvernement français des éléments qui veulent nuire aux rapports de la Résistance Palestinienne avec la France ».

POLITIQUE

VILLEURBANNE

LES DIFFICULTÉS DE HERNU

Point chaud (parmi beaucoup d'autres) des négociations municipales dans l'union de la gauche, on n'a pas fini de reparler de Villeurbanne. Hernu, parachuté de Paris pour tenir la tête de liste, y a beaucoup de problèmes : d'abord il lui faut se construire un passé local, raconter qu'il fréquenté telle école communale, etc... bref, faire couleur locale, et ce n'est pas facile pour lui. Il lui faut aussi s'imposer au PC comme tête de liste : pour cela, il a dès maintenant annoncé le début de sa campagne, et la publication de la liste du PS. Cette liste comportera dix-huit « blancs », correspondant au nombre de sièges proposés au PC. Troisième problème, deux autres « blancs » de la liste ont dû être comblés : le secrétaire de la section de Villeurbanne du PS vient de démissionner de ses responsabilités, et la tête de liste initialement prévu, a lui aussi démissionné ! Et dire que le thème central de la campagne sera l'unité de la gauche...



● DANIEL MOTHÉ (CFDT) DÉMISSIONNE DU PS : *Animateur de la revue «CFDT aujourd'hui», Daniel Mothé vient d'annoncer sa démission du PS. Il l'avait rejoint en 74 au moment de la manœuvre des Assises. Cet autogestionnaire convaincu constate que «toute l'activité interne et externe du PS se trouve orientée vers les échéances électorales», que les «instances du parti constituent un filtre qui bloque tout ce qui n'a*

pas l'accord du sommet» et que toute question risquant de retirer des voix au PS, sera bannie de la réflexion politique au profit de «celles que le langage populaire appelle le baratin». Pour Daniel Mothé, ces remarques sont d'autant plus graves que le PS joue la carte de l'autogestion. Cette démission traduit l'embarras de ceux qui en 74 ont cru rentrer dans un parti neuf, débarrassé du réformisme à l'ancien-

Élections municipales

BRIARE (LOIRET)

VILLE-TEST POUR LA DISCORDE PS-PC

Une fois de plus, «Briare la petite-qui-vote-comme-toute-la-France», pourrait servir de test dans la lutte acharnée que se livrent le PS et le PC à la veille des élections municipales.

Comme partout, les révisionnistes de Briare ont tout misé sur l'alliance avec le PS. Hélas, les «camarades socialistes» se font tirer l'oreille, ils deviennent même de plus en plus décevants !

Qu'on en juge !
Si l'on s'en tient rigoureusement aux accords élec-

toraux du 28 juin 1976, la liste unique de la gauche devrait compter 13 PCF et 10 PS. Mais, les socialistes de Briare ne voient pas du tout les choses ainsi et ils proposent : 12 PS et 11 PC. Sûrs d'eux et dominateurs, ils lançaient carrément un ultimatum à leurs partenaires : «*Nous vous donnons jusqu'au 11 décembre, date limite pour accepter nos propositions.*» Surpris, nos révisionnistes briarais demandaient gentiment qu'une rencontre ait lieu pour discu-

ter. On retient une date... et les socialistes ne daignèrent même pas se déplacer !

Bref, ici à Briare, le PS dicte sa loi au PCF.

Et une chose est sûre : il n'y aura pas de liste commune de la gauche.

Depuis, les révisionnistes jouent à merveille le rôle de «cocu politiques». Déçus, amers, piteux, ils pleurnichent à longueur de tracts et se lamentent sur les curieuses conceptions de ceux qu'ils appellent toujours leurs «camarades socialistes». Mais non contents de cela, ils les implorant : «*Nous ne perdons pas espoir, nous sommes prêts à toute nouvelle rencontre... sans poser le moindre ultimatum.*» «*Jusqu'au bout, jusqu'à la date limite nous réserverons des places à nos camarades socialistes.*» Affolés, aussi, par l'approche du scrutin, ils ne savent plus où chercher des candidats. Alors, ils pratiquent l'ouverture tout azimut : «*Nous ne sommes pas sectaires et nous en donnons la preuve en faisant figurer sur notre liste des démocrates sincères non adhérents au PCF...*»

Gageons que les prétendus «démocrates sincères» ont déjà été racolés par le PS.

Correspondant

MARSEILLE

LE PCF INSISTE POUR DES LISTES COMMUNES

A Marseille, comme dans un bon nombre de villes de plus de 30 000 habitants, les partis de gauche ne parviennent pas à s'entendre sur des listes communes pour les élections municipales, comme le prévoit l'accord qu'ils ont signé. Dans cette ville, Defferre a annoncé qu'il présenterait des listes PS-radicaux de gauche au premier tour, car c'est d'après lui la meilleure façon pour les partis de gauche de battre leurs adversaires. Le PCF qui y voit à juste titre une manœuvre pour réduire sa participation au conseil

municipal proteste. Sa première lettre de protestation n'ayant rien donné, il formule de nouvelles propositions en recul. Il ne demande plus de listes d'union dans les huit circonscriptions, mais dans six seulement, celles où la gauche est majoritaire. Proposition qui se heurtera probablement à une fin de non-recevoir du PS sous prétexte que la ville étant divisée en arrondissements, le désistement se fera au second tour en faveur de la liste la mieux placée dans chaque arrondissement.

LUTTES OUVRIÈRES

BENNES MARREL (LOIRE)

L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS EN GRÈVE

Depuis plusieurs jours, les travailleurs des Bennes Marrel à Andrézieux, dans la Loire, multiplient les débrayages pour s'opposer aux mesures de chômage partiel avec pertes de salaires, décidées par la direction (voir le QdP d'hier). Ce lundi était le premier des dix jours de chômage justifiés uniquement pour augmenter la productivité et préparer dès aujourd'hui la mesure de 160 licenciements prévue pour le 15 janvier. Il y a 48 heures également, les travailleurs apprenaient que néanmoins des ateliers devraient continuer parallèlement au chômage partiel à fonctionner pour effectuer «le travail qui pressait», notamment l'atelier de réparation ! La riposte n'a pas tardé : l'essentiel des travailleurs viennent de décider de bloquer l'usine et ils ont mis en place un piquet de grève. Certains ouvriers ont été «réquisitionnés» d'office, mais très peu ont accepté. Et la direction qui est intervenu militairement avec une vingtaine de cadres, n'y a rien fait ! Quant aux «travailleurs réquisitionnés», ils tiennent qu'ont eu lieu : à Boën sur Lignon, plu-

sieurs centaines de métallurgistes ont manifesté autour de l'usine de Moizieux, et à Rive de Gier, c'est la population qui a fait de même en soutien aux travailleurs de BSN menacés de licenciement. sont finalement sortis des ateliers et ont rejoint leurs camarades. Bref, pour la direction, un échec total.

Sur le plan du départe-

ment, dans les dernières 48 heures, ce n'est pas moins de deux manifestations qui ont eu lieu : à Boën-sur-Lignon, plusieurs centaines de métallurgistes ont manifesté autour de l'usine de Moizieux, et à Rive de Gier, c'est la population qui a fait de même en soutien aux travailleurs de BSN menacés de licenciement.

NANTES

non à la fermeture de l'usine Dubo

Dubo, est une vieille entreprise nantaise, créée vers 1930, spécialisée dans la chaussure (semelles), absorbée en 1956 par la Société Salpa (Groupe français spécialisé dans le caoutchouc), elle-même absorbée en 1974 par Hutchinson qui est contrôlée par la Compagnie Française du Pétrole, Total.

L'entreprise Dubo envisage de fermer ses portes, et 192 travailleurs risquent de se retrouver sans emploi.

UNE POLITIQUE DE RESTRUCTURATION

Pour les sections syndica-

les, CFDT, CGT, CGC, il s'agit là d'une opération de restructuration n'ayant rien à voir avec un quelconque manque de travail.

En effet, au moment où le CE est informé des licenciements, l'entreprise a des commandes importantes ; l'entreprise investit, et de nouvelles fabrications sont prévues.

En juin 1976, le Conseil d'Administration a pris la décision de transférer les ébauches pour chaussures à Nantes afin de compléter les

PERMALI (NANCY)

Suppression des avantages acquis

LES TRAVAILLEURS FONT FACE AU LIQUIDATEUR

Permail, usine de 500 travailleurs, fabriquant des matériaux isolants, située dans la banlieue de Nancy, s'est distinguée par sa combativité, de tout temps et est un peu le point de ralliement des ouvriers de Nancy avec l'action de la CFDT qui regroupe majoritairement les travailleurs de cette entreprise. Ceux-ci ont aujourd'hui à faire face au

plan de restructuration de la bourgeoisie, concernant cette branche. C'est d'abord au mois de juin dernier, la mesure de 13 licenciements destinés d'après le patron «à sauver» la boîte. Mais celui-ci vient d'être remplacé par un responsable du groupe Luchaure, à l'occasion d'une pénétration importante de ce groupe dans la société Permail. Il s'agissait pour la bourgeoisie d'un patron que ses méthodes avaient rendu gênant et de le remplacer par un nouveau qui pourrait tenter de faire illusion auprès des travailleurs et préparer le terrain à une restructuration plus importante. Le Groupe Luchaure (5 600 travailleurs, 7 usines en France), a des productions voisines voire concurrentielles de celles de Permail. (c'est-à-dire : isolants, bois, marchés importants avec la SNCF). Ces menaces commencent à se préciser : c'est la remise en cause des avantages acquis précédents, de l'échelle mobile et la menace d'un certain nombre de licenciements immédiats. Pour faire passer cette mesure, le nouveau patron que les travailleurs appellent déjà le «liquidateur», use de démagogie et tente d'employer la tactique de la division, en licenciant certains, au nom-

bre d'une cinquantaine. Mais, ils en préparent d'autres !

Les travailleurs ne sont pas dupes et montrent dès maintenant leur volonté de riposter, de ne pas faire les frais de l'opération. Vendredi, c'est massivement qu'ils ont débrayé à l'appel de leurs syndicats CFDT et CGT, une grève poursuivie pendant 24 heures sur les trois postes. Pendant cette journée, les travailleurs ont manifesté dans les rues de Nancy et devant la préfecture, où ils se sont affrontés aux flics. Hier à midi, ils popularisaient leur lutte auprès des travailleurs des entreprises voisines en prenant la parole devant les restaurants de la zone industrielle mais ils se sont hautes une nouvelle fois aux flics accourus à l'appel du gérant. Toutes ces actions avaient été décidées en assemblée générale. Renforcer la popularisation, renforcer la démocratie, c'est de cette façon que la section CFDT compte poursuivre l'offensive. De prochaines initiatives doivent être prises, notamment jeudi, lors de la réunion du comité d'entreprise où les licenciements devraient être confirmés.

Correspondant

Syndicat des industries chimiques CGT-CFDT-CGC

(APL-Ouest)

LUTTES OUVRIÈRES

Monin Ordures Services (Lyon)

En soutien aux ouvriers réprimés

1500 TRAVAILLEURS MANIFESTENT

A la fin de la semaine dernière, les premières lettres de licenciement sont arrivées chez les chargeurs de Monin-Ordures-Services. Dans ces lettres, la direction rappelle tout d'abord, qu'elle avait envoyé une lettre de convocation préalable, annonçant la procédure de licenciement pour «faute grave». Ces convocations étaient bien sûr individuelles et la CFDT avait appelé à ne pas s'y rendre, ce qui est une preuve de l'unité des ouvriers et du caractère collectif de leur lutte. La direction écrit : «Nous regrettons que vous n'avez pas cru devoir répondre à cette convocation et nous ne pouvons que vous confirmer notre décision de procéder à votre licenciement, pour les motifs indiqués ci-dessus, avec perte de vos indemnités de préavis, de licenciement, et de prime de fin d'année... En conséquence, nous vous informons que vous ne faites plus partie du personnel à compter de ce jour (la lettre est datée du 6 janvier)... Par ailleurs, vous devez considérer votre mise à pied, à compter du jeudi 30 décembre 76, comme une mesure sanctionnant provisoirement votre faute, avant la prise d'une décision définitive, et par conséquent entraînant le paiement d'aucun salaire». (Signé J. P. Shelland).

A l'heure où nous mettons sous presse nous ne connaissons pas le nombre exact de travailleurs ayant reçu cette lettre. Il est possible en effet que la direction réintègre un certain nombre de chargeurs, d'une part, pour tenter de détruire la solide unité des travailleurs. D'autre part, parce que les travailleurs intérimaires non habitués aux cadences chez M.O.S., ont des difficultés à faire le travail, ce qui amène M.O.S. à «en louer» un nombre important dont elle juge le coût trop cher. C'est donc aujourd'hui que, passée une première étape, avec la popularisation de la semaine dernière, et la manifestation d'avant-hier soir, les ouvriers devront définir leur action.

D'autre part, le Comité d'Entreprise doit se réunir cette semaine pour examiner le cas du délégué, dont le licenciement fait l'objet d'une procédure particulière.

SUCCEZ DE LA MANIFESTATION

Avant hier soir, la manifestation de soutien aux chargeurs licenciés de Monin Ordures Services a été importante. Les chargeurs se sont réunis devant le siège à Villeurbanne d'où ils se sont rendus en cortège jusqu'au départ de la manifestation, devant la mairie.

avec en tête les chargeurs de Monin et s'est renforcée tout au long du parcours atteignant environ 1500 personnes : des ouvriers chargeurs de M.O.S., des ouvriers syndicalistes surtout CFDT, avec leur banderole «UIB CFDT du 8^e arrondissement de Lyon», «Syndicat CFDT des métaux de Villeurbanne», «CFDT PTT» et une délégation de chez Teopaz. Pendant plus d'une heure, la manifestation a parcouru les rues de Villeurbanne, jusqu'au siège de Monin, au rythme offensif des mots d'ordre : «Monin

hors la loi, non aux licenciements !» «Contre la répression, unité dans l'action», «48 heures c'est trop, du travail pour tous», «Travailleurs français immigrés, même patron, même combat» et «Luttons tous ensemble, c'est possible, c'est le moment sans attendre 78 !». Cette première manifestation est un succès.

Les interventions à la fin de la manifestation appelaient tous les travailleurs de la région à être vigilants et à développer leur soutien aux licenciés de Monin.

LE «SOUTIEN» DU PCF

Les militants du PCF interviennent très souvent auprès des travailleurs de Monin Ordures Service, interventions qui pour les travailleurs correspondaient pendant un temps à un soutien. Délégations, lettres etc... Mais aujourd'hui les travailleurs se font de moins en moins d'illusions sur la nature de celui-ci. «Le soutien du PC est un peu étouffant et des délégués commencent à se poser des questions sur le fait qu'il leur est de plus en plus difficile, le matin, lorsque les travailleurs sont réunis au café près de l'entrée du siège, de prendre la parole, ce que les militants du PCF tentent de faire à leur place !»

Tricots Saint Joseph (Bordeaux) :

4^e SEMAINE D'OCCUPATION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Le 17 décembre 1976, le personnel de l'entreprise textile de St Joseph a répondu massivement «non» au plan de démantèlement de l'entreprise, avancé par les pouvoirs publics qui consacrait :

- 282 licenciements sur 1 000 emplois
- le démantèlement de l'entreprise en quatre sociétés différentes, reprenant chacune les parties de fabrication de St Joseph qui les intéressent
- la baisse générale des salaires de 10 à 50 %

Comment et pourquoi en sommes-nous arrivés à de telles exigences des pouvoirs publics ? Depuis octobre 1975, la direction fait passer un chaud et un froid annonçant tour à tour un dépôt de bilan suivi de démentis, assignant la cause de tous ces «maux» à «la crise du pétrole», de la laine... voulant installer de ce fait un climat à des manoeuvres à venir.

C'est ainsi que l'an dernier, se sont produits des licenciements amenant ainsi l'effectif à 1 000 employés. Il faut remonter à 1971, où «l'endettement» de l'entreprise, a été accentué par la main-mise des banques (Société Générale, BNP...) pour retrouver les causes de l'impasse où la direction à amener l'entreprise et des dictats des pouvoirs publics. A la lumière de ces faits, la

tentative de liquidation de St Joseph apparaît comme un pas de plus vers la liquidation de l'industrie textile, comme il est prévu dans le 7^e plan : suppression de 400 000 emplois en France et un million quatre cent mille emplois en Europe.

UNE NECESSITÉ : ÊTRE À L'OFFENSIVE

«Il n'est qu'un chemin : le refus. Il n'est qu'une solution : la lutte» dit un des tracts de popularisation. La lutte se mène par l'occupation des locaux de l'usine. La CGT et la CFDT organise l'occupation jour et nuit (tandis que la CGC et FO tiennent une permanence de jour !) Pour une participation plus grande des ouvriers, des commissions s'organisent pour populariser la lutte, pour régler les



75

- la déqualification importante et générale du personnel
- la dénonciation de l'accord d'entreprise en violation de la législation du travail et la volonté de détourner la loi pour ne pas payer les indemnités de licenciement.

En outre, le plan prévoyait un retour au travail au rendement. Par 607 voix contre 216, les travailleurs de St Joseph ont refusé ce plan, choisissant ainsi la voie de la lutte.

loisirs aussi. Mais l'occupation est conçue beaucoup plus pour rassembler les travailleurs, garder des liens avec eux et attendre des propositions patronales, que pour garder à tous prix les machines, les stocks comme moyens de pression. Il est vrai que la situation de l'usine, des bâtiments dispersés dans des bois, permet difficilement au premier abord une riposte à une attaque policière. Mais la question du stock de la relance de la production au profit des grévistes... cela ne semble pas envisagé. Et pourtant les événements actuels posent des questions. Le conflit du «Parisien Libéré», entre autres, a bien prouvé que le pouvoir n'était pas décidé à laisser développer les luttes. Alors comment doit-on répondre à cette répression accrue ? En

se laissant déposséder de ses moyens de pression (locaux, stocks, production), qui n'est pas le moyen unique pour gagner mais un moyen qu'il ne faut pas négliger), en pronant l'attentisme en vue de négociations, ou en prenant réellement l'offensive ? Ceux de la SCPC de Clermont-Ferrand ont montré l'importance de rompre l'isolement de leur conflit et de construire des liens étroits avec les autres usines en lutte de leur région, pour faire passer à un niveau supérieur leur offensive, pour l'amplifier et faire céder le patronat. Des négociations ne servent les travailleurs que quand ceux-ci sont en position de force face au patronat et non le contraire. Oui, il n'est qu'un chemin : le refus. Il n'est qu'une solution : la lutte, tout de suite !

LA 165^e VICTIME DE BEULLAC ?

L'emploi d'un peintre de l'entreprise David de Clermont-Ferrand ne tient plus maintenant qu'à une décision du ministre Beullac. Pierre Rapin, militant CGT, délégué du personnel et délégué du CE était licencié en avril dernier sous les prétextes les plus grossiers : «absences», «insultes», «informations calomnieuses sur la situation financière de l'entreprise». (1). Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand vient d'annuler la décision de l'inspecteur du travail qui acceptait ce licenciement. Pierre Rapin est donc réintégré. Maintenant le dossier vient de choir sur le bureau du ministre du travail : Beullac en fera-t-il sa 165^e victime ?

Suite de la page 1

CONTRATS SALARIAUX

Et il ajoute dans son discours : «l'heure est à la lutte unie et vigoureuse qui viendra à bout de l'intransigeance patronale». Mais encore une fois, n'est-ce pas ces mêmes propos que Séguy tenait lors de la journée du 7 octobre où des millions de travailleurs descendaient dans la rue, exprimaient de manière éclatante leur volonté de faire reculer le pouvoir ? Mais dans les faits, qu'a fait la confédération CGT de cette aspiration à la lutte, sinon l'étouffer, la morceler, la diluer ?

Après trois mois de lutte des employés des Caisses d'Épargne, lutte à propos de laquelle Barre dira nettement qu'il ne «céderait pas», voulant en faire un test, les dirigeants du SUACCE, membres du PCF, faisaient reprendre le travail la veille même du jour où les employés des banques CFDT entamaient une journée d'action en soutien, et quelques jours avant que les employés de la BNP ayant rencontré les «écureuils», parlent de partir eux aussi en grève. Et Séguy refusera de prendre position sur cette lutte !

Tout cela éclaire on ne peut mieux ce que vaut la soi-disante volonté des dirigeants de la confédération CGT de mener les travailleurs à la bataille !

D'ailleurs, la seule riposte proposée aux travailleurs de la fonction publique pour ce mois, est une grève de 24 heures... si les négociations ne s'ouvrent pas, si elles ne donnent pas satisfaction !

En fait, en coulisse, Séguy, ne s'embarasse pas de mots et l'«Humanité» le cite, dit les choses clairement : «la proximité des échéances municipales n'empêche pas la CGT d'appeler les travailleurs à l'action mais, elle s'efforcera d'adapter les modalités de lutte». Bref, pas question de troubler par des mouvements d'ampleur, la préparation des échéances de mars qui auront lieu dans quelques semaines.

C'est aux travailleurs qu'il conviendra de faire des quelques journées d'action dans la fonction publique une occasion pour mener la lutte !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LÉGUMES

À QUI PROFITE LA HAUSSE ?

Les légumes continuent à être vendus à des prix prohibitifs chez les détaillants. Si un certain nombre de facteurs climatiques ont joué un rôle certain en l'affaire, en particulier la sécheresse et le gel qui retarde l'arrachage des carottes et des poireaux, cela ne peut en aucun cas tout expliquer. Pourquoi les navets ont-ils doublé de prix alors que les radis n'ont augmenté que de 20 % ? Ces deux légumes ont été pourtant également touchés par la sécheresse !

Quand on se penche sur le prix de la carotte, qui vaut autour de 4 F au détail, on constate qu'elle est payée autour de 2 F au paysan ! Où sont donc passés les 2 F de différence ? L'emballage et le prix des carottes revient à 0,30 F du kg. Entre la province et Paris le transport se fait en camion ou en train. Le coût est de l'ordre de 0,20 F par kg. Ces carottes arrivent à Rungis à des prix variant entre 2,50 F et 3 F maximum ! Sur ce prix, le grossiste récupère sa commission (12 % du prix) et son bénéfice. Les carottes sont donc vendues entre 3,55 et 3,35 au détaillant (selon le grossiste et la qualité). Le détaillant ajoute 45 centimes, ce qui représente la marge invariable fixée par le gouvernement. Enfin l'État prend 7 % de TVA. Et nous arrivons ainsi aux 4 F du détail !

LA DISTRIBUTION CAPITALISTE RESPONSABLE

Fait non moins important : les grossistes peuvent imposer les prix qu'ils veulent vu leur taille et leur petit nombre. La concentration capitaliste de la distribution a réduit en effet le nombre de grossistes. A Lyon ils sont 65 au lieu de 110 il y a quelques années.

A Rungis, ils ne sont plus que 350 ! Ils vont passer à 220 prochainement. Le véritable goulot d'étranglement qu'ils constituent leur permet de jouer sur les importations, de réduire les commandes pour faire monter les prix, de réduire à zéro la loi de l'offre et de la demande.

Jusqu'au 31 décembre, les marges des grossistes ne devaient pas dépasser leur niveau du 15 septembre. Depuis la libération des prix, le 1^{er} janvier, les grossistes se sont largement rattrapés par des hausses de 30 à 80 % sur de nombreux légumes. La large audience des idées de Kerbart, tendance dure des commerçants (opposée à Barre) explique cette offensive des grossistes. Et du coup, la colère de Barre, qui voit son plan anti-inflation menacé et essayant de régler par consommateurs interposés (« Mangez donc des légumes secs ! ») son conflit avec les commerçants...

En attendant, entre les appels à nous serrer la ceinture, à manger des pois cassés et la hausse des légumes, ce sont les travailleurs qui font les frais de l'affaire. Quant aux menteurs qui accusent les petits paysans, on voit bien ce que valent leurs propos.

AFFAIRE DE BROGLIE *Suite de la page 1*

● LE CHATEAU DE DE BROGLIE «CAMBRIOLÉ»

PONIATOWSKI MAINTIENT SA VERSION

UNE CERTAINE «2^e SECTION»

La direction des Renseignements Généraux aurait été avertie, dès la fin du mois de novembre, que quelque chose se préparait contre Jean de Broglie. De là à conclure que les R.G. ont laissé faire le bras qui a tiré sur de Broglie, il n'y a qu'un pas... Un bras qu'ils auraient pu tout aussi bien commander ? «Une personne très bien placée pour le savoir, m'a en effet affirmé que la police était tout près de la rue des Dardanelles au moment du crime», déclare Pascale de Varga. Une voiture de R.G., en l'occurrence. «Elle appartenait à la deuxième section des R.G.», précise-t-elle !

La deuxième section des R.G. a pour attribution la surveillance des milieux politiques. Elle traite d'affaires particulièrement spéciales où se trouvent compromises des personnalités liées aux milieux politiques. De Varga entretenait des relations d'amitié avec un fonctionnaire de la deuxième section : le commissaire Raymond Boucher, qui était en même temps son voisin à Saint-Germain-en-Laye. Or, l'effectif de la deuxième section des R.G. ne comporte pas de «commissaire Boucher» ! Seul est connu sous ce nom un inspecteur... à la retraite depuis un an et demi, spécialiste des hommes d'affaires véreux, chargé des liaisons avec le S.A.C. par le commissaire Caille, mieux connu depuis l'affaire Ben Barka...

DES «AGRESSIONS» BIEN TROUBLANTES

Toute une série d'incidents viennent depuis quel-

ques jours émailler le cours de cette troublante affaire. La fouille, le vol et la mise à mal de la Mercédès de la Reine Pédaque ; l'agression, le soir du 7 janvier, de Hermine Delfour, administratrice de la Reine Pédaque et secrétaire de de Varga à qui on dérobe son sac contenant une lettre manuscrite de de Broglie ; les

bonnets et sur la deuxième section des R.G. Ce dossier fait état de compromission de nombreux policiers «marions» comme Guy Simoné, a affirmé Hubert Lassier, qui comme il se doit, devait leur procurer des affaires. Or, Hubert Lassier n'est autre que l'ami de Paul Ribot, OAS, et de Jean Kay. Ils se sont bien connus au Liban,

blanches, loin de là. «Il faut dédramatiser», recommandait avec insistance un enquêteur de la police venu interroger Pascale de Varga, vendredi soir, au sujet de l'agression de sa secrétaire...

Et qu'en est-il de ce trafic de faux bons du trésor ? Guy Simoné, à l'époque où il était membre de la brigade des mineurs de Viroflay, aura-tenté de se faire payer, le 17 juin 1975, un faux bon du trésor de 1 000 F au bureau de poste de Marly-le-Roy (dans les Yvelines). Le Parquet de Versailles avait transmis le dossier au Parquet de Paris qui fut transmis à un juge d'instruction. La police continue à démentir pourtant que Simoné soit impliqué dans l'affaire.

Le choix comme avocat, par Mme. de Broglie de Me. Badinter, moins susceptible d'être soumis à un chantage de la part de la majorité, n'est que plus révélateur de l'angoisse du pouvoir...

Que redoute donc le pouvoir ? Déjà les premières révélations au sujet de la Sodetex et de la Matesa, officine spécialisée dans divers trafics et dans l'évasion des capitaux destinés à alimenter la caisse noire de partis politiques amènent à se demander si les Républicains indépendants n'y ont pas trouvé leur compte. Et le fait que de Broglie, détenteur de ce dossier explosif, louchait vers le RPR est-il totalement étranger à son assassinat ? Les explications hâtives, embarrassées de Poniatowski, les pressions qui s'exercent sur plusieurs acteurs du scandale trahissent donc la peur de quelles révélations, de quel «Watergate» français ? Voilà qui en dit long sur l'énormité du scandale politico-policière qui s'agit derrière la brochette de politiciens véreux, de PDG, barbouzes, flics et truands, fascistes espagnols et libanais qui s'agitent sur le devant de la scène. Voilà qui est significatif de l'état de pourriture avancée de la «société libérale avancée» de Giscard et de ce que peuvent valoir les tirades moralisantes de la «Démocratie Française»

P. PUJOL



Le «journaliste» baroudeur, Hubert Lassier, (à droite sur la photo) jouant avec un revolver pendant la guerre d'Angola...

multiple menaces de mort contre Pascale de Varga, les coups de téléphone anonymes, les lettres de menaces, les bruits dans la serrure, etc. Enfin, la «tentative de meurtre» contre Hubert Lassier, «journaliste» à l'agence Sipa : «J'ai un dossier en ma possession qui comprend des éléments qui n'ont jamais été publiés et notamment sur certains gros

avec les mercenaires engagés aux côtés des Phalanges...

DE QUOI ONT-ILS PEUR ?

Le pouvoir fait montre d'une véritable hantise que trop de choses ne «sortent» dans cette affaire où tout le monde n'a pas les mains

Odieux attentat contre Albert Tesseyre, blessé par un colis piégé

Albert Tesseyre, le viticulteur inculpé et incarcéré sous l'accusation d'homicide sur la personne du CRS Le Goff, à Montredon, a été victime d'un odieux attentat : un colis piégé qui lui a été envoyé, a explosé, le blessant ainsi que son fils, assez gravement. L'attentat, qui n'est pas revendiqué, ne peut être que l'œuvre de milieux fascistes.

Comment ne pas penser après ce lâche attentat, aux récentes paroles de Bonnet adressées aux viticulteurs du Midi «Qu'ils crévent ! Toute la vérité doit être faite sur ce nouveau coup porté aux viticulteurs !

L'INSÉCURITÉ DES FRANÇAIS UN INGÉNIEUR DU CEA INTERNÉ ARBITRAIREMENT... PENDANT 46 JOURS

L'internement arbitraire existe toujours. La preuve : l'aventure survenue à Michel Caralp, ingénieur du CEA, il y a un an et demi. Le 9 mai 1975, Madame Caralp se rend au commissariat de police et déclare qu'elle craint pour sa vie et celle de sa fille, en raison de la «violence» de son mari. Une heure après, rentrée chez elle, elle récidive, en appelant au téléphone le commissariat.

La suite de l'affaire est révélatrice : le commissaire se rend chez l'ingénieur, accompagné de quelques agents, en se faisant passer pour un médecin ! L'ingénieur est embarqué, et enfermé à l'infirmerie psychia-

trique de la préfecture de police. La machine se met en marche. Le médecin de service, après un examen rapide de M. Caralp, approuve le rapport de police. Il ajoute cependant quelques remarques de son cru, suivant lesquelles l'ingénieur ferait preuve de «maniérisme», de «rationalisme» et «d'autodidactisme»...

Puis c'est le préfet de police qui signe l'ordre d'internement, qui envoie M. Caralp à l'hôpital psychiatrique de Soisy-sur-Seine, dont il ne sortira qu'au bout de 46 jours grâce à l'intervention d'un membre de sa famille.

Le tout, en fonction d'une loi datant de... 1838, cou-

verture légale à de véritables kidnappings toujours impunis... De tels actes intolérables doivent cesser.

Abrogation de la loi de 1838 !

RAPPORT DE LA DATAR

L'AVENIR PRÉCAIRE DES PETITES VILLES

La Datar vient de présenter un rapport portant sur l'avenir des petites villes de 5 à 25 mille habitants, villes qui sont au nombre de 533. Les plus menacées sont les villes de 5 à 7000 habitants : sur cinq de ces villes, ayant perdu des

habitants, 4 ont une tradition industrielle. Les secteurs les plus affectés sont le Nord, la Lorraine, et les Vosges. La baisse de la population ouvrière est un des facteurs essentiels de la crise qui frappe ces petites villes, où, en général la

mono-industrie est de règle. Sur 533 petites villes, 41 seulement possèdent plusieurs usines. Au total, selon ce rapport, si dans l'ensemble, il n'y a pas d'hémorragie de population, l'avenir de ces petites villes reste précaire. La série de

fermetures et le «dégraissage» qui se pratiquent dans des centaines d'usines ne peut qu'accélérer les difficultés de ces petites villes. Cette asphyxie industrielle progressive des régions, est inscrite dans la logique même du plan Barre.

Moscou

Après l'explosion du métro QUE PREPARE LE KGB ?

Une vague de rumeurs sans fondement ont, au moment de l'annonce de l'attentat, été lancées pour créer une sorte de psychose des «terroristes» (le KGB semble avoir bien appris d'Amaury et de Springer). Des attentats étaient signalés aux quatre coins de la ville. Les témoins oculaires affirment que ces attentats n'ont laissé aucune trace visible. Le KGB fait courir le bruit qu'il y aurait au total trente morts, chiffre plus impressionnant que les sept de l'explosion dans le métro.

Tout se passe comme si le KGB n'attendait que

UNE RÉPRESSION SANS CESSER AGGRAVÉE

Les circonstances entourant les révélations officielles et officieuses concernant l'attentat sont très inquiétantes et il est possible qu'elles préparent une nouvelle phase dans la répression après que l'URSS ait été contrainte de reconnaître l'existence de courants d'opposition jusqu'à présent contraints au silence dans les goulags et les cliniques psychiatriques, notamment à la suite de l'échange Boukovski-Corvelan.

1 - LE KGB PARLE, D'HABITUDE, IL SE TAIT. C'est en effet la première fois que le KGB parle d'une action de protestation en URSS. D'habitude, le silence complet est observé. Comment savoir qu'une ville d'Asie Centrale a été encerclée plusieurs jours par l'armée parce qu'une grève s'y déroulait et qu'il y eut de nombreux morts, sinon par des récits longs à venir et à vérifier. Comment savoir qu'à Dnieprodjersinsk une manifestation de 10 000 Ukrainiens s'est déroulée, et qu'elle s'est terminée par l'incendie de l'immeuble du KGB. Aucune lutte de la classe ouvrière ne parvient à être connue largement en URSS et encore moins en Occident. La politique du KGB, c'est d'imposer le silence sur tout ce qui se passe pour essayer d'écraser le mouvement. Qu'il parle aujourd'hui vise le même but.

2 - LA GRÈVE DE LA FAIM DES PRISONNIERS DE VLADIMIR. Depuis une vingtaine de jours, les prisonniers de Vladimir font la grève de la faim. Vladimir c'est la pire prison d'URSS, celle

où sont envoyées les «fortes têtes», les organisateurs de la résistance dans les camps en particulier. Les droits de lecture et de correspondance ont été de plus en plus limités dans cette prison. Les grévistes exigent leur rétablissement. Pour la première fois une manifestation de 200 personnes a réussi à s'organiser à Moscou au mois de décembre pour leur apporter soutien.

C'est un indice mince mais important que le KGB ne parvient plus à empêcher le développement des mouvements de résistance à la dictature des nouveaux bourgeois.

3 - CAMPAGNES D'ARRÊTATIONS DEPUIS L'ÉCHANGE. Depuis l'échange Boukovski-Corvelan, des arrestations nombreuses ont été effectuées notamment en Ukraine, à Leningrad et à Moscou. A Leningrad, c'est l'ouvrier Borissov, considéré comme l'animateur de l'opposition à Leningrad qui est arrêté à Leningrad. Il est accusé d'avoir organisé avec la poétesse Vozinskaïa la peinture d'immenses slogans contre les nouveaux tsars sur les murs de la forteresse Pierre et Paul à Leningrad. Les conditions de cette arrestation étaient ainsi décrites par la mère de Borissov : «Ils arrêtent tout le monde, rien ne les retient, c'est l'arbitraire le plus complet... On ne nous laisse plus vivre. Ilya Lévine était suivi sans arrêt. Il a déposé une plainte, le voilà arrêté... Ils l'ont arrêté parce qu'ils ont peur».

A Moscou, ce fut l'arrestation en pleine rue d'opposants, en Ukraine, des raffles. C'est donc une brutale escalade de la

cette occasion pour lancer une opération de grande envergure contre les «dissidents», d'une part à l'égard de la population soviétique en essayant de les déconsidérer en leur attribuant des attentats de ce genre, voire à l'inviter à participer directement à la chasse à l'homme, d'autre part à l'égard des pays occidentaux dont la bourgeoisie aide dans une certaine mesure les «dissidents» en lui donnant une audience internationale. Le KGB veut ainsi détourner la critique du système d'oppression en URSS qui prend une grande force, en lui opposant le débat : qui soutient les terroristes ?

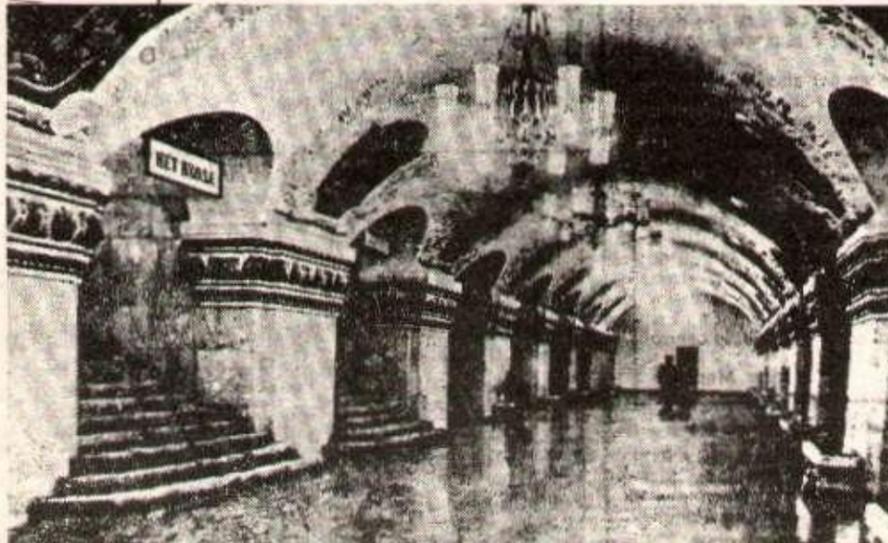
Quel soutien au peuple soviétique ?

«Les autorités soviétiques n'ont jamais été confrontées à d'aussi vastes manœuvres d'opposition» écrit, à propos des divers attentats, évoqués à l'occasion de l'explosion dans le métro de Moscou, «Le Figaro», qui prétend aussi bien apporter son soutien au mouvement d'opposition. En réalité, il soutient Soljenitsine, pas le peuple soviétique. Des phénomènes autrement plus importants que des explosions de bombe ont eu lieu en URSS : manifestations de masse, grèves, etc., mais «Le Figaro» n'a que répugnance à les faire connaître. Ce qui lui importe est de déconsidérer l'URSS dont les ambitions l'inquiètent, mais pas de soutenir le peuple soviétique.

répression que l'on devine avec les bribes que l'on connaît qui a précédé l'affaire de l'explosion du métro.

4 - LES CONDITIONS SE SONT AGGRAVÉES DEPUIS HELSINKI. C'est ce que révélait Boukovski sur les conditions régnant à la prison de Vladimir. C'est également ce qui se manifeste dans les vagues d'arrestations, les scandales de plus en plus retentissant qui éclatent en URSS et qui ont mis à plusieurs reprises les révisionnistes en difficulté concernant leur modèle de socialisme. Les conditions se sont d'autant plus aggravées, que, se saisissant des principes reconnus à Helsinki, les opposants en réclamaient l'application en URSS, alors que Brejnev l'utilise comme un moyen pour empêcher toute dénonciation de sa dictature sous prétexte que c'est une ingérence dans les affaires intérieures contraire à l'esprit d'Helsinki. Le mur de silence se craquelle : non seulement Helsinki a été en fait le support des ambitions soviétiques en Europe, mais il a été le prétexte à une aggravation de la répression en URSS même.

G. CARRAT



Rhodésie

Après l'échec du plan Kissinger, nouvelles manœuvres US

Richard, président britannique de la Conférence de Genève, a rencontré lundi à Lusaka en Zambie, Mugabe et Nkomo, dirigeants du Front Patriotique qui vient de recevoir le soutien des pays de première ligne. Richard a expliqué ses propositions pour sortir de l'impasse la Conférence bloquée sur la question de la place réclamée par les racistes du régime de Smith dans le gouvernement intérimaire.

Richard propose qu'un haut commissaire britannique préside le gouvernement et ait la responsabilité de la sécurité. Mugabe a déclaré que ces propositions étaient «floues» et qu'il faudrait les étudier. La position des patriotes du Zimbabwe est d'exiger une présence britannique pendant la période intérimaire pour que la Grande-Bretagne assume ses responsabilités de décolonisation, mais ils revendiquent tout de suite la responsabilité de la défense et de la sécurité pour le mouvement de libération.

Aux Etats-Unis, une commission du Sénat recommande au gouvernement d'envoyer une mission officielle à Salisbury à condition que Smith fasse un certain nombre de compromis au cours de la Conférence de Genève. Alors que les USA n'ont plus de consulat en Rhodésie depuis 1970, il s'agit aujourd'hui pour l'impérialisme US de faire pres-

ion sur Smith, au moment où la lutte du peuple du Zimbabwe se développe dans tout le pays et que, parallèlement la menace d'ingérence soviétique (proposition du Botswana, voyage de Podgorny prévu) se précise. Il s'agit également de donner éventuellement une caution à un gouvernement fantôme comportant des ministres africains, projet conforme au plan Kissinger dont l'éventualité est de plus en plus improbable compte-tenu de la fermeté des patriotes du Zimbabwe. Face à la fermeture du Front Patriotique et à la lutte armée qui se développe sur le terrain, l'impérialisme américain doit jouer de vitesse. Jusqu'ici, il se contentait d'intervenir par l'intermédiaire de l'impérialisme britannique. Aujourd'hui, une tendance à une intervention directe et ouverte se dessine ; mais le rejet du plan Kissinger l'année dernière n'est guère encourageant pour les initiatives de l'impérialisme américain en Afrique Australe. De plus, cette intervention ouvrirait la porte à une internationalisation du conflit et donne des prétextes aux ingérences de l'URSS que les Etats-Unis veulent précisément éviter. La publication dans la presse américaine de ce document du Sénat américain montre bien les contradictions de la politique américaine en Afrique Australe à la veille de l'arrivée au pouvoir de Carter.

3 GRANDES SOURCES DE BROUILLAGES DES ONDES

Quels buts poursuit l'URSS

Depuis deux ans et demi sont apparues des ondes de brouillage en provenance d'URSS qui rendent inutilisables les ondes de communication dans les fréquences utilisées par la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Suisse.

Les émetteurs repérés se trouvent l'un à Minsk, l'autre à Odessa. Ces derniers jours, un troisième émetteur a été mis en service à partir de la Nouvelle Zemble, île de l'Océan Arctique.

Les émissions de brouillage ont été de plus en plus intensives au cours des deux années et demie : au cours de cet été, les communications de la Norvège étaient rendues inutilisables, tandis que se déroulaient presque simultanément les manœuvres de l'OTAN et du pacte de Varsovie.

Malgré les protestations de plus en plus nombreuses des Soviétiques n'ont donné aucune explication, ils se sont contentés de suspendre provisoirement les émissions d'ondes de brouillage.

Les Soviétiques ont montré qu'ils étaient capables de brouiller considérablement les fréquences utilisées par les pays occidentaux, ce qui leur donnent une arme redoutable en cas de guerre. Dans l'immédiat, son utilisation est un moyen d'étaler la puissance soviétique pour intimider.

Mais les brouillages d'onde sont-ils le seul, voire le principal but de ces stations dont on ne sait rien. Est-ce un nouveau radar ? Est-ce autre chose ? En tout cas, leur puissance même indique l'intensité des préparatifs de guerre de l'URSS.

Zimbabwe : victoires de la guérilla, luttés dans les villes

Les forces de libération de Zimbabwe ont abattu récemment un avion de transport des forces aériennes du régime raciste de Smith qui a lui-même reconnu la perte de l'appareil et la mort de trois militaires dont un pilote très expérimenté. Tandis que la guérilla se développe, les luttes se poursuivent dans les villes où les racistes exercent leur pouvoir : actuellement des milliers de travailleurs boycottent les transports pour protester contre le licenciement des 800 travailleurs des transports qui avaient fait grève pour leurs salaires à la fin de l'année dernière.

Espagne : rencontre Suarez-opposition

Hier, à 17 h 30, Adolfo Suarez, le premier ministre espagnol a reçu les représentants de l'opposition démocratique désignés par la commission des neuf, issue de la plate-forme démocratique, pour négocier avec Suarez de la légalisation du PCE et de l'amnistie. Composée de démocrate-chrétiens, cette délégation ne représente plus grand chose de la réalité de la plate-forme démocratique et encore moins de la réalité des exigences des masses.

Pendant ce temps, les manifestations se poursuivent et notamment au Pays Basque où des grèves de la faim se multiplient dans les églises. Les ouvriers de Babcock Wilcox à Sertao, près de Bilbao, ont lancé un appel à la grève générale à tout le Pays Basque, qui se déroulait hier, en riposte contre l'assassinat de Juan Manuel Iglesias, dimanche dernier, et dont le père travaille à Babcock.

**o THAILANDE : RE-
TOUR DE PRAPASS**
Le général Prapass, le bourreau d'octobre 1973 est rentré à Bangkok. Sa première tentative de retour avait

permis aux auteurs du coup d'État de mettre en place leur complot. Il avait été chassé par des milliers de manifestants.

INTERNATIONAL

A LA MÉMOIRE DU CAMARADE CHOU EN-LAI

Extrait de l'article du HONGQI

SUITE

Nous publions aujourd'hui de nouveaux extraits de l'article de Hongqi, à la mémoire du camarade Chou En-lai. Ils sont consacrés à son rôle éminent dans l'application de la ligne révolutionnaire dans les affaires étrangères et au brillant exemple qu'il a donné du style de travail du Parti Communiste Chinois.

IL SOUTENAIT LA RÉVOLUTION MONDIALE ET S'OPPOSAIT À L'HÉGÉMONISME AMÉRICAIN ET SOVIÉTIQUE

Fidèle aux directives du président Mao, dans le travail sur le plan extérieur, le premier ministre Chou En-lai a toujours eu l'intérêt des peuples à cœur à la place ses espoirs en eux. (...)

Lorsque le social-impérialisme de l'Union Soviétique opprima, bloqua et frappa l'Albanie et lorsqu'il envoya des troupes occuper la Tchécoslovaquie, lorsque les deux super-puissances, l'Union Soviétique et les Etats-Unis, sabotèrent le mouvement de libération nationale de la Palestine et se disputèrent violemment au Moyen-Orient, lorsque la lutte pour l'indépendance et la libération nationale menées par les peuples de divers pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine subirent la répression de l'impérialisme, du colonialisme au nom du gouvernement et du peuple chinois, apporta au moment opportun une aide et un soutien puissants aux peuples de ces pays et régions dans leur lutte (...)

IL MAINTENAIT ET FAISAIT VALOIR LE BON STYLE DE TRAVAIL DU PARTI

Il alliait toujours la théorie et la pratique. Pendant des dizaines d'années, pour répondre aux besoins de la lutte révolutionnaire, il étudiait assidument les œuvres de Marx, Engels, Lénine et Staline et celles du président Mao. Il donnait l'analyse et la solution correctes des divers problèmes pratiques conformément à l'optique et à la méthode marxistes. Pour régler les affaires, il appliquait fermement la ligne et les mesures politiques du Parti, observait scrupuleusement le matérialisme, s'intéressait à la recherche et convoquait lui-même des réunions d'enquêtes et d'information. Il savait rassembler les éléments de la sagesse des cadres et des masses, dresser le bilan de l'expérience pratique et formuler, en ce qui concerne toutes les activités, principes et politiques concrets qui orientaient ces activités dans la ligne révolutionnaire du président Mao. (...)

Pendant les dures années comme après la victoire, notre premier ministre Chou En-lai était toujours très exigeant envers lui-même, et ne se départait jamais d'un style de travail fait de modestie, de prudence et de lutte ardue. Il restait indéfectiblement fidèle aux principes du Parti, prêchait d'exemple partout où il se trouvait et se montrait d'une exigence sévère envers les camarades responsables des divers départements. Il critiquait sérieusement toutes les formes de style bureaucratique et le style de travail bourgeois. C'est dans un esprit bienveillant qu'il adressait ses critiques. Jamais il n'était arrogant. Les camarades visés acceptaient de bonne grâce ses observations. Il faisait preuve de franchise et de droiture et ne craignait pas de faire son autocritique. Il éduquait souvent les cadres et les masses à partir de ses propres expériences historiques. Il menait une vie simple, diligente et économe, sans jamais léser l'intérêt public. (...)

La vie du premier ministre Chou En-lai fut une vie éclatante de combat pour le communisme et la révolution continue. Sous la direction du président Mao, il lutta avec opiniâtreté, avec abnégation et avec audace, en cinquante ans comme chaque jour, pour la victoire de la cause libératrice du peuple chinois et pour le communisme. Les grandes réalisations de la ligne révolutionnaire du président Mao s'expliquent aussi par le courage, la sagesse et le travail acharné de notre premier ministre Chou En-lai. (...)

AU PAYS DE LA TORTURE BLANCHE

● Nouveau scandale au procès Baader-Meinhof

Dans le film «L'honneur perdu de Katharina Blum», on nous montrait la police et la justice livrant complaisamment à la presse à sensation les pièces d'un dossier truqué pour intoxiquer l'opinion et préparer une condamnation. Le metteur en scène n'en rajoutait pas : la réalité dépasse la fiction ! En effet, l'avocat Otto Schilly, défenseur d'un des membres de la «Fraction Armée

Rouge» (groupe Baader Meinhof) vient de demander la récusation du président du tribunal. Le juge Prinzing a communiqué des pièces du dossier à un journaliste de Die Welt par l'intermédiaire d'un juge fédéral, Mayer, pour que ce journaliste fasse un article discréditant la défense et accusant les avocats de «complicité». Il ne suffit donc pas à la machine de répression de

L'AMICALE DE NAZIS

La circulaire n°8 de l'Amicale des anciens Waffen SS Français donne des nouvelles de la «grande famille de l'ancienne 33^e division», en particulier d'un certain nombre de criminels de guerre dans toute l'Europe. Les nazis s'étaient retrouvés en septembre à Wurzburg en Allemagne avec l'autorisation du gouvernement de Schmidt. Dans la même circulaire, les pionniers de l'amitié franco-allemande signalent qu'ils ouvrent une souscription en faveur de la veuve de leur «regretté camarade Joachim Peiper».

Schmidt d'avoir organisé un procès d'exception en faisant voter des lois spécia-

lement et en faisant construire un tribunal-forteresse ; il ne suffit pas d'avoir assassiné plusieurs accusés par manque de soins et par la torture psychologique et d'avoir mis en cause et emprisonné les avocats, il faut encore qu'il attaque la défense avec l'appui de la presse pourrie du groupe Springer. Malgré tous ces moyens qu'ils se sont donnés, les héritiers du nazisme ne sont pas rassurés.

Le gouvernement allemand doit muter Mayer pour tenter d'étouffer le scandale, mais il laisse Prinzing à la présidence du tribunal. A travers ce procès, le régime de Schmidt prépare la répression systématique contre les révolutionnaires et les travailleurs. Mais la bourgeoisie française est en train de nous montrer que de son côté, avec l'enquête sur l'affaire de Broglie et l'enlèvement d'Abou Daoud qu'elle est prête à fouler aux pieds la légalité de la justice dès lors qu'elle estime que ses intérêts sont en jeu.

LES SYNDICATS ITALIENS ET LE PCI EN DIFFICULTÉ PAR LE PLAN ANDREOTTI

Les syndicats italiens ont annoncé qu'ils refusaient toute remise en cause de l'échelle mobile des salaires annoncée par Andreotti, pour réduire l'inflation, ce qui revient à une attaque frontale contre le salaire réel des ouvriers. La politique des révisionnistes place les syndicats dans une position difficile en soutenant Andreotti. Ils appellent la classe ouvrière aux sacrifices. Les brutales attaques d'Andreotti contre les salaires reçoivent une riposte de la classe ouvrière dont les syndicats doivent tenir compte.

Mais en même temps, ils proposent d'autres mesures pour diminuer le «coût du travail» : diminution du nombre de jours fériés,

lutter contre l'absentéisme, suppression de l'indexation de l'indemnité de départ à la retraite... autant de mesures brutalement anti-ouvrières qui font le corps de la politique économique du PCI et des syndicats.

Cette politique crée d'autant plus de difficultés au PCI qu'elle est appelée à se développer : une demande de prêt au FMI est déposée. Les conditions politiques qui lui seront assorties sont inconnues encore jusqu'à l'investiture de Carter. Par contre les conditions imposées à la Grande Bretagne pour un prêt du même genre sont connues : un plan de licenciement et un blocage complet des salaires.

Le PCI sera-t-il au pouvoir directement pour imposer les sacrifices ou ne sera-t-il par sa propagande que l'exécuteur dans basses œuvres de la Démocratie-Christienne, ce qui lui fait partager la responsabilité de l'austérité sans partager le pouvoir ?

Berlinguer se plaignait récemment : «Nous ne réussissons pas à faire ressortir la liaison politique et de principe qui doit exister entre austérité et renouvellement».

Ni auprès de la classe ouvrière qui ne veut pas de l'austérité, ni auprès de la Démocratie-Christienne qui ne veut pas de renouvellement, c'est-à-dire du PCI au gouvernement.

MITTERRAND ET ISRAËL

«Israël doit avoir les moyens d'exister»

«Israël existe, a le droit d'exister et doit disposer des moyens pour cela», déclare Mitterrand dans une revue sioniste après son voyage en Israël, il y a quelques semaines.

Quels moyens ? Parmi ceux que Mitterrand tait pudiquement — mais qu'il connaît bien, il n'a pas lancé le massacre en Algérie pour rien — il y a le formidable armement américain déversé à profusion. Notre photo prouve qu'il a pu se rendre compte, en les voyant, des moyens dont s'est doté Israël comme bras armé de l'impérialisme US dans la région.

Parmi ceux qu'il avance, il y a la conquête des territoires toujours nouveaux. «Notre vue de l'histoire (...) c'est qu'il existe une réalité propre aux Palestiniens des territoires occupés». Ceux qui ont été chassés de Bet Sheva, massacrés à Deir Yassine n'ont pour Mitterrand pas de «réalité propre» ! Et les autres doivent laisser l'espace vital aux sionistes. «Sur certains points d'une frontière extrêmement découpée qui n'assurerait pas même la sécurité de certaines routes intérieures et sur le plan symbolique, spirituel et historique d'une ville comme

Jérusalem, nous pensons nous, que certains aménagements doivent être admis, de part et d'autre par rapport à la notion de retour à l'état antérieur». Bref pour Mitterrand, Israël doit au moins repousser ses frontières, judaïser Jérusalem.

Bref, la position de Mitterrand, c'est la position sioniste de bout en bout : les Palestiniens selon lui n'ont pas de place dans la plus grande partie de la Palestine. C'est ce qu'il appelle «deux réalités historiques contraires» parmi lesquelles il choisit l'entité artificielle nommée par les USA contre les droits nationaux du peuple palestinien.

Et le programme commun ? Les événements nous ont plutôt rapprochés d'une solution positive qu'éloignés (de la solution des divergences PC-PS sur cette question). «Les objectifs commencent à devenir convergents, c'est cela le programme commun de la gauche». Le parti de Marchais et celui de Mitterrand sont de plus en plus d'accord sur un point : la défense commune d'Israël.



Mitterrand visite l'armée sioniste, «les moyens d'exister» pour Israël !

PRÉPARATIFS ÉLECTORAUX EN ISRAËL

La direction du parti travailliste a escroqué 476 000 dollars

Un député sioniste de gauche a affirmé que le parti travailliste avait détourné une partie des fonds gouvernementaux pour les «achats» de terre, pour un montant de 476 000 dollars. Ainsi, à peine le ministre suicidé a-t-il été enterré que le gouvernement annonce qu'il est innocenté des malversations qu'on lui reprochait, et qu'un nouveau scandale est lancé à la tête de Rabin. Pas à pas, les scandales se circonscrivent de plus en plus à la tête du gouvernement et du parti travailliste, et de Rabin lui-même. Une campagne électorale qui promet, mais dont l'issue est connue à l'avance : quelle que soit la fraction qui l'emporte, elles se feront contre le peuple palestinien.

FACE A DEFFERRE ET A L'ÉDUCATION NATIONALE

PREMIERE VICTOIRE CONTRE L'AMIANTE

A la Savine (Marseille) les plafonds de la maternelle étaient floqués à l'amiante

Nous publions ce témoignage, rédigé pour le Quotidien du Peuple, par un groupe de parents d'élèves de la Savine à Marseille. Leur première victoire doit en appeler d'autres. Aussi, nous vous appelons à témoigner sur vos conditions de travail et vos luttes, sur cette question de l'amiante, en nous écrivant.

«Les parents de la cité La Savine, à Marseille se battent depuis le mois d'octobre pour que soient enlevés les plafonds des deux salles d'accueil des maternelles, plafonds recouverts de flochage d'amiante. Ce matériau de très mauvaise qualité, se désagrège au moindre courant d'air (...).

Les femmes de services en balayent tous les matins. C'est par hasard que le mari d'une institutrice nous met la puce à l'oreille : c'est de l'amiante. (...)

Aussitôt, nous écrivons aux responsables de la construction de l'école : le maire, le préfet, l'inspecteur d'Académie, l'inspecteur de la sécurité sociale. Seule la sécurité sociale répond, et pour dire : «Il ne nous est pas possible d'exiger que ce matériau dont nécessité n'a pas été démontrée, soit enlevée de cette école...»

«Je pense qu'il ne faut pas entretenir une inquiétude injustifiée et plus préjudiciable encore pour les parents et les enfants».

LE MÉPRIS DES AUTORITÉS

Lors d'une entrevue avec lui, il répète que les gosses «riquent plus d'être sourds que d'être cancéreux, si on enlevait l'amiante, qui protège le bruit». Et que si on fermait l'école pour les travaux, «Les enfants auraient plus de chance d'avoir des incidents chez eux, qu'à l'école».

N'oublions pas que depuis le premier jour de 1977, ces revêtements d'amiante sont interdits dans les locaux

publics et depuis longtemps, dans d'autres pays ! Les institutrices convoquent avec nous, une réunion d'information sur les dangers de l'amiante, avec les parents, les femmes de service. Les parents sont outrés de voir que l'on brade la santé pour faire des économies, et ils signent une pétition. 80 écoles à Marseille sont construites ainsi. C'est ce qu'il y a de moins cher, et ces normes, en 1976, sont encore imposées par l'Education Nationale. Avec l'Education, on organise une délégation aux bâtiments communaux qui promettent d'enlever ces revêtements. Cela servira «trop beaux», il va falloir les relancer sans cesse pour obtenir enfin que les travaux soient en fait pendant les vacances de Noël. (...)

Un syndicaliste de la SNCF prend contact avec nous, car il a les mêmes problèmes dans les locaux de travail. Il nous fournit des documents qui expliquent à respecter si l'on enlève les plafonds. A une autre réunion avec des spécialistes, les enseignants et parents, ont décidé de contrôler l'exécution des travaux selon les normes, et de prévenir les travailleurs.

DE MULTIPLES INITIATIVES

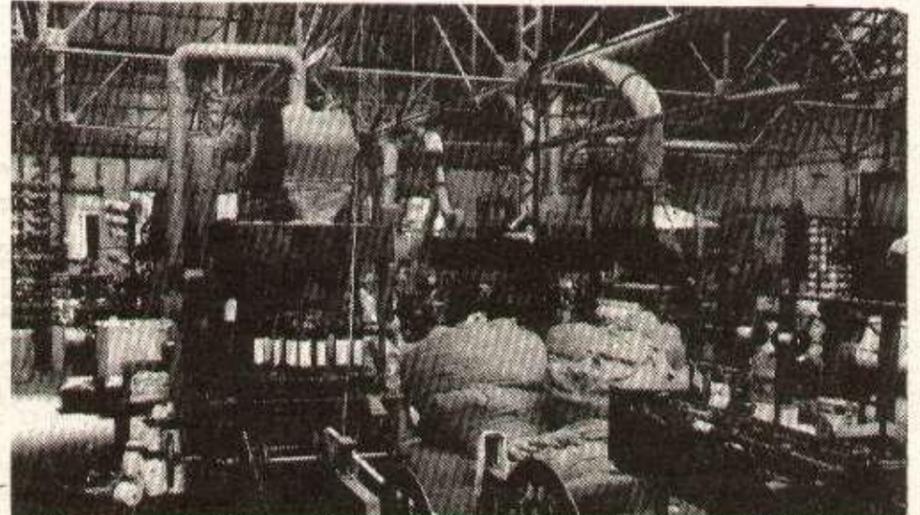
Nous demandons par les femmes de service, syndiquées, que la sécurité sociale contrôle les travaux.

(Pour protéger les travailleurs, et éviter les risques d'amiante) et, de faire un prélèvement d'atmosphère avant la rentrée scolaire. L'entreprise Bentea, célèbre pour ses accidents du travail tenue sur les lieux est prête à travailler sans aucun moyen de protection, sans aspirateur, sans fermer hermétiquement les locaux ! Sur notre intervention, la sécurité sociale leur téléphone et Bentea «refuse de travailler avec la sécurité sociale». Une nouvelle délégation a eu lieu aux Bâtiments Communaux pendant les vacances, on nous propose un palliatif ou rien du tout. Un ingénieur prétend «qu'aucune entreprise n'est équipée dans la région pour faire ce travail» avec les garanties que l'on exige !.. L'école ayant déjà été fermée plusieurs jours avant les vacances, on accepte un faux plafond en placo-plâtre, avec des joints soi-disant étanches c'est la solution la moins chère qui arrange la mairie. On nous prévient que «l'on en a assez de nous voir...»

Mais ce procédé nécessite un prélèvement d'atmosphère régulier, ce n'est pas de nous débrouiller. Pendant les vacances, nous allons vérifier les travaux : cette fois, les travailleurs sont embauchés à la tâche, certains sortent du chômage, ils ne sont pas du tout avertis ! Ils travaillent en pull et en pantalon sans aucune protection, avec un masque en papier. Ils sont recouverts d'amiante de la tête aux pieds ! L'atmosphère est irrespirable. Or la Sécurité Sociale, venue, cette fois, ne se dérange plus. L'inspecteur du Travail, prévenu, était soi-disant, «en vacances».

FACE À DEFFERRE ET À L'ÉDUCATION NATIONALE

Le sol est jonché de débris, les rideaux aussi. Ils n'ont même pas été remis pour les travaux. Le personnel promis est réduit de moitié. Bien sûr, le jour de la rentrée, le gros travail est fait, mais il n'y a eu aucun nettoyage. De la poussière d'amiante et des débris, il y en a partout ! Même dans les classes ! Et la Sécurité Sociale n'a pas fait de prélèvements d'air. Le comble, pas de chauffage, 7° C dans les classes ! Nous décidons de garder nos enfants le plus possible à la maison. Personne ne veut prendre la décision de fermer l'école et partir on se heurte à des refus. Le «Provençal» de Defferre et la «Marseillaise» du PCF jusque-là avaient passé nos



A l'usine Amisol à Clermont-Ferrand. Face aux industriels de l'amiante, les ouvriers exposés ont commencé à s'organiser dans toute la France.

communiqués, mais cette fois plus rien, car on attaque la mairie, qui n'a pas tenu ses promesses !

Le «Provençal» avait même osé écrire «que la rentrée se ferait à temps. Que l'on s'affole pour des débris de plâtre et de panne de chauffage!»

La «Marseillaise», vu les échéances électorales, ne veut pas notre article !

On obtient quand même que l'aspiration des poussières soit faite ainsi qu'un semblant de lessivage. Les parents sont partagés, certains comprennent bien le risque, mais ceux qui travaillent, sont chargés et laissent leurs gosses à l'école. Devant le mécontentement général, à la dernière réunion, nous décidons d'aller en délégation à la section d'académie et à la préfecture pour assurer le prélèvement d'air, la fermeture des locaux, et demander de quoi garder les enfants. A cette réunion, vient un élu du PCF pour la première fois depuis le début de notre lutte. Et ce, au moment où les parents prennent conscience de la responsabilité de la mairie Defferre, qui a tout fait pour étouffer notre lutte, et brader la santé des enfants et des travailleurs. Voilà ce qu'il dit : «C'est l'Education Nationale qui est responsable, mais pas la mairie» et puis il nous met en garde : «Si nous bougeons trop, on risque de supprimer des postes d'enseignants». Cela ne prend pas ! L'école a déjà été ouverte grâce à la lutte et nous irons jusqu'au bout. Un autre aspect de notre action, c'est d'exiger que pendant les vacances d'été, l'amiante soit enlevée totalement, avec toute la sécurité qui s'impose. Puis, d'exiger avec les médecins qui nous aident de suivre le personnel et les enfants pour leur santé. Le CLISACT que nous avons contacté s'est mis au travail en ce qui concerne la santé des personnes exposées. Enfin, il faut populariser partout ce qu'on a fait pour que d'autres s'en servent et que d'autres écoles réagissent ?»

* Un groupe de parents d'élèves de la Savine à Marseille

Des milliers de travailleurs menacés du cancer

La question de l'amiante est une question d'actualité, l'enjeu d'une bataille importante entre les patrons de l'amiante et les ouvriers de leurs usines, et les personnes exposées à l'amiante, dans des locaux administratifs et universitaires. L'amiante, matériau utilisé pour l'isolation acoustique et l'ignifugation de nombreux bâtiments (par exemple pour protéger des constructions construites de manière fragile, avec des matériaux facilement inflammables, par mesure d'économie), est responsable de multiples cas de cancer de la poitrine, du poumon... en France, plusieurs millions de personnes sont exposées à l'amiante : ouvriers de Ferodo, d'Amisol, de Calor, de Bendix, du bâtiment, Amosol, Jussieu, usagers du métro parisien, enfants scolarisés, ménagères utilisant des tables à repasser ou des sècheurs isolés à l'amiante, consommateurs de vin filtrés sur amiante...

Des milliers de personnes sont menacées de cancer, pour le plus grand profit des industriels de l'amiante. Contre eux des actions se développent : parents d'élèves qui ne veulent pas que leurs enfants soient exposés.

Modification de la législation sur l'amiante

Le Comité de Liaison et d'Information sur la Santé et les Conditions de Travail (CLISACT), communique :

«Nous attirons votre attention sur la parution au journal officiel du 2 décembre 76, d'un décret du 25 novembre 76 qui modifie la législation des maladies professionnelles : Dans le titre du décret du 17 octobre 1957 les termes «... à la silicose et à l'asbestose professionnelles» sont remplacés par «... aux affections provoquées par l'inhalation de poussières d'amiante (tableau n° 30) et par l'inhalation de poussières ou de fumées d'oxyde de fer (tableau n° 44)».

L'article 5 de ce décret est complété par :

«3° D'insuffisance respiratoire aiguë, de pleurésie exudative, de cancer broncho-pulmonaire et d'insuffisance ventriculaire droite constatées comme complication de l'asbestose dans les conditions prévues aux articles 9, 10 et 13 ;

«4° De mésothéliome primitif, pleural, péricardique ou péritonéal provoqué par les poussières d'amiante

constaté dans les conditions prévues par les dispositions visées à l'alinéa précédent».

A l'article 23-1° du décret les termes «asbestose professionnelle (tableau n° 30)» sont remplacés par :
«1° Affections professionnelles provoquées par les poussières d'amiante (tableau n° 30)».

Désormais, les maladies telles que l'insuffisance respiratoire aiguë (qui peut être aggravée d'une bronchite, d'un emphysème), l'insuffisance cardiaque du ventricule droit (apparition d'œdèmes, de gêne respiratoire), la pleurésie, le cancer bronchique ou pulmonaire sont reconnus comme complication de l'exposition professionnelle aux poussières d'amiante.

Lorsqu'un travailleur, exposé à l'amiante, est atteint de l'une de ces maladies, il doit exiger du médecin la déclaration de cette maladie professionnelle à la caisse de Sécurité Sociale.

- CLISACT, 56 rue des Guipons, 94 800 Villejuif.



Un échantillon du flochage d'amiante prélevé sur le plafond de la maternelle.

Devenez «ABONNÉ-AMI» du Quotidien du Peuple

LA CARTE D'ABONNÉ-AMI
DU QUOTIDIEN DU PEUPLE
VOUS DONNE DROIT :

● A un abonnement au choix à :

- Front Rouge
- Rebelles
- Pékin Information
- La Chine en construction

● Et à un livre ou un disque au choix :

PARMI LES LIVRES

PARMI LES DISQUES

- 2 tomes des œuvres choisies de Mao Tsé-toung
- La réception des parutions du «Grand Livre Rouge du Marxisme Léninisme», ouvrage en cours d'édition qui rassemblera plusieurs classiques du marxisme léninisme
- «Révolution et contre-révolution en Argentine» de Gèze et Labrousse
- «La Chine de Mao» par Roger Pic
- Ismail Kadaré et la nouvelle poésie albanaise, de Michel Métais
- L'Antidühring d'Engels
- Les cahiers philosophiques de Lénine
- Un disque chinois (L'Orient est rouge, Opéras à thème révolutionnaire...)
- Un disque de François Tusques (Ça branle dans le manche)
- Dansons avec les travailleurs immigrés
- Un disque de Gilles Servat (L'Hirondelle ou le Pouvoir des mots)
- Les chants de la Résistance Palestinienne
- Un disque de Carlos Andrés Bello (un peuple en lutte : Espagne)

● Et à la brochure «Programme et Statuts issus du 2^e Congrès du PCRml»

● Sur présentation de la carte

RÉDUCTION

de 10% sur plusieurs librairies dont :

- La librairie populaire (rue Dugesclin) à Lyon
- «Les Temps Modernes» (rue Notre Dame de Recouvrance) à Orléans
- La librairie populaire (40 rue Jules Guesde) à Lille
- «Mimesis» (15 bis rue de Grassi) à Bordeaux
- «Librairie 71», 24 rue J. Jaurès à Nantes
- «L'Armitière», 12 bis rue de l'École à Rouen
- Librairie «Tschann», 84 bd du Montparnasse à Paris
- «Graffiti», 210, rue J. Jaurès à Brest
- Librairie «Lire», 16 rue Sainte à Marseille
- «Jean Rome», 1 rue des Gras à Clermont-Ferrand
- Librairie Giraudon, 20 rue de Kerampont à Lannion.

de 15% à la librairie «Le Grand jeu», 20 rue Colbert à Reims

de 33% sur les éditions Pierre Jean Oswald, 7 rue de l'École Polytechnique - Paris 5^e

Cinéma (tarif étudiant tous les jours) :

- «La Clef», 21 rue de la Clef, Paris 5^e
- «Olympic», 10 rue Boyer
- «Entrepôt», 7 rue Pressensé
- «Seine Cinéma», 10 rue Frédéric Santon (tarif étudiant la semaine).

ENTRÉE GRATUITE aux fêtes et galas du QdP, du PCRml, de l'UCJR, et au ciné-club «Printemps» à Paris.

Inscription prioritaire pour le voyage en Albanie qu'organise l'été prochain «Le Quotidien du Peuple».

- Abonnement normal 300 F
- Abonnement de soutien 500 F
- Abonnement de soutien F
- Mode de versement :
- En une fois
- En trois fois (échelonné sur trois mois)

NOM (en capitales)
Prénom
Adresse
Ville

DANS NOTRE COURRIER

devenir correspondant du quotidien

Camarades,

Nous vous envoyons le premier versement de notre abonnement au Quotidien du Peuple. Pour nous, qui sommes un couple de jeunes travailleurs, cela représente une somme pour notre faible budget. Mais c'est pour nous très important...

Le Quotidien prolétarien est une arme nécessaire aux travailleurs : c'est à la fois un instrument d'information objective nécessaire, et un instrument politique de lutte. Il doit devenir un quotidien de masse, et nous ferons tout pour cela.

Nous nous efforcerons de mettre le quotidien au courant des luttes à Perpignan et dans notre région, particulièrement exploitée et appauvrie par le pouvoir centralisé. Nous essayerons de répercuter les campagnes du Quotidien du Peuple. Nous ferons en sorte

que l'année 77 soit celle de la constitution d'un puissant front de lutte, classe contre classe.

P. et J.Z. de Perpignan

Merci pour votre lettre pleine d'enthousiasme, et pour l'état d'esprit dont vous faites preuve. En effet, pour renforcer le Quotidien du Peuple, il faut bien sûr le lire, le faire lire. Mais il faut aussi nous faire parvenir toutes les informations vivantes et concrètes sur votre région. Comment réa-

gissent vos camarades de travail à la hausse des fruits et légumes, aux provocations de Bonnet contre les viticulteurs du Midi, au blocage des salaires que veut imposer Barre ? Comment les différents partis bourgeois préparent les élections municipales, et à quelles magouilles les amènent leurs

difficultés ? Voilà par exemple, des éléments très importants pour nous, et qui ne demandent pas tellement de temps. Il est possible aussi d'utiliser les journaux locaux pour cela.

quelque chose qui est essentiel pour nous : les critiques, suggestions, propositions sur le Quotidien du Peuple, sa présentation, ses articles. Qu'y a-t-il à améliorer ? Qu'est-ce qui est particulièrement apprécié ? Nous comptons fermement sur votre aide. A bientôt donc.

De plus, il y a encore

et la photo ?

Camarades,

Sous quelle forme est-ce que je pourrai collaborer avec le QDP dans le domaine de la photo ?

Amicalement CG Beaune

Ta collaboration sera précieuse au Quotidien. Dans bien des cas en effet, les lecteurs, les amis du Quotidien ne sont-ils pas mieux placés que beaucoup d'agences pour illustrer leur journal.

Les photos dont nous avons besoin ne se limitent pas à des photos de manifestations ou de lutte, très importantes bien sûr. Il y a aussi toutes les photos qui montrent la vie quotidienne des travailleurs. Par exemple : une mère qui fait des courses, qui emmène ses enfants à l'école peut être la photo indispensable pour illustrer un article.

Tout ce qui fait la vie dans les quartiers, également. Il y a aussi les photos qui témoignent des conditions de travail dans les boîtes de la région, les chantiers (photos prises de l'intérieur si possible)...

Lorsqu'il t'arrive d'assister à un fait important ou de participer de près ou de loin à une lutte, tu nous aideras en joignant une petite correspondance aux photos.

De toutes façons si les photos ne paraissent pas dans les jours qui suivent l'envoi, elles seront destinées aux archives et paraîtront au moment opportun.

Pour ce qui est de l'aspect matériel : si tu nous envoies directement la pellicule ou les négatifs, nous ne pouvons développer que du 24x36, il faut nous indiquer également si la pellicule est sous exposée ou sur exposée.

Pour les photos, un cadrage 13cm/18cm nous suffit.

Enfin, tu t'y connais en matière de cadrage, de développement, ou si tu as le moyen d'avoir du matériel peu coûteux, il faudrait que tu nous le fasses savoir afin de le porter à la connaissance de tous les lecteurs du Quotidien du Peuple.

Voici les éléments. C'est en travaillant ensemble que nous serons amenés à préciser.

Et pour finir, nous invitons tous les photographes amateurs (ou professionnels !...) qui lisent le Quotidien du Peuple à suivre ton exemple.

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ ANTI-OUTSPAN 19^e - 20^e

Pourquoi l'Afrique du Sud compte-t-elle la France parmi ses meilleurs alliés ?

Le Comité Anti-Outspan du 19^e-20^e vous invite à une semaine de films et débats sur l'Afrique Australe du Lundi 17 janvier au Samedi 22 janvier, au 154 rue Oberkampf - Paris 11^e (au 5 dans l'impasse) M^o Ménilmontant

- Programme :
- Lundi 17 octobre film : Témoignage-débat : l'Apartheid et l'exploitation en Afrique Australe
 - Mardi 18- 20 h 30 film : Dossier 74 débat : les Investissements Français en Afrique du Sud.
 - Mercredi 19- 20 h 30 film : Fin du dialogue débat : la coopération militaire Franco-Sud-Africaine
 - Jeudi 20- 20 h 30 film : esclavages du XX^e siècle-débat : les luttes du prolétariat en Afrique du Sud
 - Vendredi 20 h 30 : Montage Vidéo débat : la Rhodésie
 - Samedi 22 h 15 film : la fin du dialogue débat : organisons la lutte contre les liens France-Afrique du Sud

Participation aux frais.

COMMUNIQUÉ DE LA MJC DES DEUX PORTES (PARIS 20^e)

Dans le cadre de la lutte contre l'expulsion de la MJC, théâtre des Deux portes par la Majorité réactionnaire de la ville de Paris, le Théâtre de l'Unité et la MJC, Théâtre des Deux Portes organisent 2 journées de programme de soutien samedi 8 janvier et dimanche 9 janvier : théâtre non stop et chansons de femmes.



203 63 61
de 14 h 30 à 18 h 30

Faites connaître
le Quotidien du Peuple

Le Quotidien du Peuple, publication du PCRml
Adresse Postale BP 225 75 924 PARIS CEDEX 19
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte N°7713 J
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC-Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

A propos de 325 000 FRANCS OYONNAX 1977

Par J.P. BOULOGNE

Qui est Roger Vailland ? Né en 1907 d'un père, expert-géomètre, qui a exercé son métier dans les colonies, Roger Vailland découvre la littérature au lycée de Reims. La guerre inter-impérialiste de 1914 et ses conséquences, a suscité dans les années 20 l'apparition de courants littéraires critiques vis-à-vis de la littérature et de la société : le Dadaïsme dès la fin de la guerre, le Surréalisme un peu plus tard. C'est dans ce climat de révolte intellectuelle, souvent confuse et anarchique, que le jeune écrivain fait ses premières armes. Il participe à la revue «Le Grand Jeu», proche du groupe surréaliste, découvre «l'écriture automatique».

Un des éléments importants de sa formation réside dans son rôle de journaliste. Collaborateur à «Paris-Midi», puis à «Paris-Soir» il voyage beaucoup : Ethiopie, Londres, Turquie, etc. Le Front Populaire, la montée du fascisme commencent à le sensibiliser aux problèmes de la lutte des classes.

Le choc se produit en 1942 : l'armée allemande envahit la zone sud. Le journal auquel il collabore se saborde. Le journaliste prend alors pleinement conscience du monde qui l'entoure. Lui qui se droguait, décide de se faire désintoxiquer.

Peu de temps après, il entre dans la Résistance. Les contacts qu'il a dans son milieu (journalistes, écrivains...) le conduiront à un réseau gaulliste.

Cette expérience de la Résistance, lui donne l'occasion d'écrire son premier roman «Drôle de Jeu». Mais la Résistance n'est pas seulement pour Vailland, un champ d'expérience littéraire. C'est aussi pour lui l'occasion d'entrer en contact avec les communistes. Il admire profondément ces hommes et ces femmes qui se battent de manière héroïque, et pour qui la Résistance n'est pas «un drôle de jeu». L'auteur sent confusément qu'il existe une barrière entre lui et eux. Il fait dire à son héros (Marat) : «Je me bats aux côtés des communistes, mais je n'ai pas le style communiste».

A la libération, lorsqu'il reprend son activité de journaliste, c'est dans «Libération» et «Action», deux journaux largement influencés par le PCF.

A partir de cette époque, les rapports entre l'écrivain et le PCF sont profondément contradictoires. Militant, il écrit pour le PCF une pièce de propagande contre la guerre de Corée : «Le colonel Foster plaidera coupable», un spectacle : «Batailles pour l'Humanité», fait des reportages, en Egypte notamment où il sera arrêté et jeté en prison. Et pourtant, dans les romans qu'il écrit à cette époque, et où il s'efforce de peindre la classe ouvrière, on sent déjà poindre un certain désenchantement.

«325 000 Francs», écrit en 1955, se situe à la charnière de cette époque. Les romans qu'il écrit sont encore marqués par la «fascination vis à vis des bolchéviques» (pour reprendre le langage de Vailland) : «Bon pied, Bon Oeil» (1950) qui comporte des critiques très acerbes sur la vie militante ; «Beau Masque» (1954), où la figure dominante est celle de Pierrette Amable, militante syndicaliste qui anime une grève. La conclusion de «Beau Masque» est encore résolument optimiste : «Pour Pierrette Amable, ce furent des années d'apprentissage. Les temps merveilleux et terribles approchaient. Elle sera d'une trempe «sans égal».

(à suivre)

SANTÉ

LUTTER CONTRE LE FROID

Le froid a fait son apparition et s'installe, avec son facteur aggravant, le brouillard.

Patrons et propriétaires d'HLM tout en augmentant les difficultés financières des familles populaires appliquent la politique de Barre de restriction du chauffage tant dans les entreprises que les habitations.

Cela augmente les difficultés pour faire face au froid.

COMMENT AGIT LE FROID SUR L'ORGANISME ?

L'exposition brutale au froid entraîne un ralentissement de la circulation sanguine. La demande en énergie calorifique pour compenser, est augmentée : les petits vaisseaux des extrémités des membres, de la peau (capillaires...) se contractent, se spasmant sous l'action du froid.

Pour protéger l'irrigation des organes principaux (cœur, cerveau, poumons), la circulation sanguine est dirigée, dans un premier temps, essentiellement vers eux, au détriment des membres, de l'appareil digestif.

Ceci en attendant que l'organisme utilise ses défenses complémentaires pour établir une circulation égale partout.

Lorsque le froid est intense et prolongé, la personne insuffisamment protégée (peu vêtue, à jeun, fatiguée, âgée), des complications pourront apparaître :

- Les engelures : les mains ou pieds palissent, les doigts deviennent blancs et gourds, perdent leur sensibilité. Les engelures au niveau des doigts, du visage, du nez, signalent l'arrêt prolongé de la circulation sanguine dans les petits capillaires.

Pour rétablir la circulation, il faudra réchauffer très progressivement la partie atteinte, en baignant le membre dans une eau à peine tiède. Un réchauffement brutal agirait tel une brûlure sur la peau dont l'irrigation sanguine est ralentie.

- Les troubles digestifs : l'exposition brutale à un important changement de température ralentit le flux sanguin irrigant l'appareil digestif, donc les intestins : quand cela se produit en cours de digestion d'un «gros repas», celle-ci est stoppée, d'où «indigestion», apparition de diarrhée...

- Chez les personnes âgées : des accidents tels que ralentissement de l'irrigation du muscle cardiaque, crise d'angine de poitrine peuvent se produire brutalement : les artères, capillaires sont rigides chez eux, le phénomène de compensation par l'apport de sang périphérique au profit du cœur ne se produit pas.

Les personnes cardiaques,

fatiguées, âgées doivent en conséquence éviter de sortir lorsque la température a brutalement baissée.

Obligées de sortir elles ne le feront qu'emmitoufflées très chaudement pour opposer un «matelas» de protection au froid.

LA LUTTE CONTRE LE FROID

C'est au prix de dépenses supplémentaires que l'organisme lutte contre le froid.

Dans les conditions de la vie normale, à la température ambiante de 12 à 18°, les dépenses d'adaptation sont minimales.

Dès qu'il fait chaud ou froid, nous devons lutter pour survivre, adapter notre corps.

Lorsque la température ambiante s'abaisse de dix degrés, nos dépenses d'énergie s'élèvent de 3 à 5 %.

Lorsqu'elle descend de 20° à 0° C, que nous sommes au repos et mal protégés, nos dépenses peuvent tripler.

Des précautions particulières pour les personnes âgées...



LA LUTTE CONTRE LE FROID MET ALORS EN JEU PLUSIEURS SOURCES DE CHALEUR :

La contraction des muscles, dont le tonus maintenu lors même du repos ou du sommeil permet 20 à 25 % de la production de chaleur de l'organisme entier. Il faut absorber une plus grande quantité de calories pour permettre ce travail musculaire.

- Le dégagement d'énergie réalisé lors des réactions biochimiques de transformation des aliments : pendant la digestion on obtient un surcroît de production calorifique.

- Les réserves de graisses (lipides, cholestérol...) sont elles mêmes brûlées pour fournir des calories supplémentaires. Les personnes corpulentes souffriront moins du froid et dépenseront moins d'énergie que les personnes maigres.

- Les habits jouent aussi leur rôle : si l'on est suffisamment couvert, la dépense d'énergie demandée aux muscles sera moins importante.

- En cas d'apport insuffisant des autres sources, les frissons auront le même rôle que celui de la contraction des muscles.

Ces différentes sources de chaleur fournissent une énergie qui est diffusée en rayonnement autour de l'organisme, ou s'évapore à partir de la sueur.

Bien se couvrir à l'extérieur des habitations mais aussi bien se nourrir sont les deux précautions principales à prendre.

Nous verrons prochainement comment s'alimenter pour se protéger des conséquences du froid.

Docteur QDP

Programme télé

MERCREDI 12 JANVIER

TF 1

18 h 05 - A la bonne heure
18 h 35 - Les patapluches
18 h 40 - L'île aux enfants
19 h 00 - La lune papa
19 h 20 - Actualités régionales FR 3
19 h 40 - Une minute pour les femmes
19 h 45 - Eh bien, raconte
20 h 00 - TF 1 actualités
13 h 35 - Magazine régional de FR 3

20 h 30 - Quand l'amour vient. *Dramatique*
22 h 00 - Emission médicale
23 h 00 - TF 1 actualités

A 2

18 h 35 - Le palmarès des enfants
18 h 55 - Des chiffres et des lettres

19 h 20 - Actualités régionales de FR 3

19 h 45 - Emission réservée aux formations politiques
20 h 00 - Journal de l'A 2
20 h 30 - Switch
21 h 30 - C'est-à-dire
22 h 55 - Juke box. *Les Rolling Stone*
23 h 25 - Journal de l'A 2

FR 3

18 h 45 - Feu rouge, feu vert
19 h 05 - Magazines régionaux
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - FR 3 actualités
20 h 00 - Jeux de 20 heures
20 h 30 - Un film, un auteur. *L'espion. Film franco-américano-allemand (664)*
22 h 10 - FR 3 actualités

SAISIES: BRUTALES OU INSIDIIEUSES

UNE VIOLENCE LÉGALE QUOTIDIENNE !

Serge LIVET

LES PREBENDES DES HUISSIERS

A la salle des ventes

LE PARTAGE DU BUTIN

*Affaire Marlange!
Suite*
Mardi 27 Mai!
au n° 26 place Beaumarchais
Saisie Mobilière
Pour des Meubles déjà payés!
Refusons cette Saisie
HALTE! à l'Escroquerie
(Union des Consommateurs)

Emportés par des déménageurs, la plupart du temps attachés à la salle des ventes (les «collets rouges»), les meubles saisis sont quelques jours plus tard vendus aux enchères publiques à la salle des ventes. Les conditions de la vente sont tout aussi scandaleuses que les actes qui l'ont précédées.

A Paris, une bonne partie des meubles saisis sont stockés puis vendus à la salle des ventes de la porte de Pantin, auprès des anciens abattoirs de La Villette. Rien à voir avec la prestigieuse salle des ventes de l'Hôtel Drouot, installée actuellement dans l'ancienne gare d'Orsay, où se vendent les collections d'art des bourgeois, après un décès, ou par décision de monnayer une collection, un patrimoine, rarement par décision de justice.

A L'ABRI DES REGARDS INDISCRETS

La salle des ventes de l'Hôtel de Pantin ne paye pas de ine et pour qui n'y est jamais allé, elle n'est pas facile à trouver. Elle est située entre le pavillon de Paris et les anciens «nouveaux abattoirs» sur l'immense espace qui s'étend de la porte de La Villette à la porte de Pantin, comme si elle était volontairement cachée, pour permettre aux huissiers, commissaires-priseurs, marchands de meubles et margoulines de tout poil de faire leurs affaires loin des regards indiscrets, à l'abri de la colère des saisies. Des camions sont stationnés en permanence auprès du bâtiment qui abrite les ventes, désigné par l'emblème des commissaires-priseurs : le maillot d'ivoire.

Bien avant que comment officiellement les ventes, les marchands de meubles sont à l'affût, leurs camions attendent, tandis que les «collets rouges» déchargent les meubles, les appareils ménagers saisis, les entreposent et les inventorient. Un tas de débris à l'extérieur est régulièrement enrichi de nouvelles pièces invendables : faïences ébréchées, matelas éventrés, chaises infirmes, frifes déchirées.

LES TRACTATIONS DE LA VENTE

Lorsque la vente s'ouvre, les marchands de meubles

sont déjà dans la place, ils ont fait leur choix et bien souvent, déjà fixé leur prix avec le commissaire-priseur ou son assesseur. Ils se sont déjà partagés les dépouilles entre eux, la vente n'est plus qu'une formalité sans surprise. Au milieu d'un bric-à-brac où voisinent meubles de salle-à-manger, de chambre à coucher, appareils électro-ménager, tapis..., trône sur une estrade, un bureau derrière lequel siège le commissaire-priseur et ses secrétaires.

ADJUGÉ VENDU !

Costume trois pièces en



Le camion des saisies

tweed, noeud papillon de fantaisie, le commissaire-priseur, donne de la voix comme un camelot. Il se lève, son maillot d'ivoire à la main et entame la ronde des pièces à vendre. «Un living, six chaises, fauteuils, une table : 1 000 F !» Clins d'œil, la mise à prix est indulgente, mais personne ne se précipite, les enchères en restent là, un marchand de meubles donne l'impression de se faire violence pour accepter le lot à ce prix. L'ensemble désigné paraît pourtant en très bon état, ce sont souvent des meubles achetés il y a peu, entretenus avec soin et qui ont coûté fort cher aux travailleurs qui les ont achetés : entre 7 000 et 8 000 F. La vente se poursuit suivant le même scénario. Les enchères montent peu et tout est vite expédié au milieu des éclats de voix du commissaire-priseur.

Les déménageurs commencent à charger les meubles dans les camions, pen-

dant qu'au bureau, les secrétaires notent les ventes, et que les «collets rouges», amènent d'autres meubles. Les appareils ménagers partent à des prix dérisoires.

Les déménageurs chargent les dernières pièces. Satisfait de sa journée, le commissaire-priseur va discuter avec les marchands de meubles réjouis. Tout le monde a l'air content, les enchères se sont déroulées comme prévu, chacun en a tiré son profit, quant au saisi, qu'il s'estime heureux si la vente a couvert les frais occasionnés par la saisie !

POUR LES BOURGEOIS : L'HÔTEL DROUOT

Autres lieux, autre décor, la salle des ventes Drouot rive gauche, installée dans l'ancienne gare d'Orsay présente une toute autre apparence. Moquette rouge, bar, banques, il y a tout ce qu'il faut pour créer l'ambiance et faire des affaires. Dans une dizaine de salles disposées de chaque côté de deux couloirs parallèles sont exposés des meubles d'époque, des tableaux, des pièces de monnaie, des tapis, de la vaisselle d'apparat...

L'assistance est nombreuse, affairée et attentive, jeunes héritiers désireux de meubler bourgeoisement leurs résidences selon les règles du bon goût et de l'ostentation raffinée, antiquaires, collectionneurs, marchands de tableaux ; douairières désœuvrées se pressent devant les bureaux des commissaires-priseurs. Les enchères montent très vite, à peine si l'on devine le léger signe de tête de l'amateur qui fait monter l'enchère de 500 F ou de 1 000 F. En quelques secondes, le tableau proposé est passé de 20 000 francs (mise à prix), à 36 000 francs, ce sera le dernier prix. «Une fois, deux fois, adjudé, vendu !» et les enchères reprennent pour un autre tableau. En quelques heures, il se sera négocié pour plusieurs centaines de millions de francs, à l'Hôtel Drouot.

Un cas parmi d'autres...

Monsieur Lemeur résidant dans la banlieue parisienne, a une dette importante : 3 000 F envers une société de crédit. Il ne peut pas payer en raison d'une baisse de son pouvoir d'achat due à un arrêt de travail. La société réclame à plusieurs reprises par lettre le règlement de la dette ; le débiteur ne peut pas la rembourser. Le processus de règlement judiciaire est alors engagé, et on verra tout au long de ce processus, la somme initiale faire boule de neige.

Déjà la somme initiale se trouve augmentée d'une pénalité de 10 % soit 300 F et des intérêts : 120 F. Un huissier prend l'affaire en main, et obtient une saisie mobilière : procès verbal de saisie : 150 F, affichage : 80 F, récollement : 90 F, frais commissaire-priseur pour estimation des meubles à saisir : 140 F, soit 460 F de frais supplémentaires. M. Lemeur ne parvenant pas à régler la somme demandée, l'huissier procède à la saisie et à la vente des meubles, ce qui engage de nouveaux frais dont : 20 F de serrurier, 300 F de transport ; 20 F de magasinage, 110 F de frais divers d'huissier.

Au total, uniquement pour ce qui est de la saisie exécution (enlèvement, transport et vente des meubles), les frais s'élèvent à 625 F. La vente des objets saisis soit : 1 table, 6 chaises, 2 fauteuils, 1 réfrigérateur, 1 machine à laver, 1 téléviseur, 1 buffet, donne au total 500 F soit un déficit de 125 F ! M. Lemeur n'a plus de meubles. Non seulement sa dette n'est pas remboursée, mais elle s'est accrue : elle s'élève à 4 350 F soit 1 350 F de plus que la somme réellement due. Par contre l'huissier s'est largement remboursé de ses exploits. Mais pourquoi s'arrêter là ?

Il n'y a plus de meubles à saisir, la loi oblige à laisser un lit, une table et quelques chaises à la famille, l'huissier demande alors une saisie arrêt sur le salaire, nouveaux frais en perspective, nouveaux profits pour l'huissier... Dans ce cas précis la demande n'a pas été acceptée par le juge qui a estimé que l'huissier dépassait les bornes, mais des saisies arrêt sur salaire sont fréquemment pratiquées après une saisie mobilière, dans des cas similaires.

LES FRAIS D'HUISSIER LE SALAIRE DU CRIME

Les frais d'huissiers constituent un scandale permanent. En principe les émoluments et les remboursements des huissiers comme de tous les officiers ministériels et auxiliaires de justice non fonctionnaires, sont calculés selon un tarif fixé par décret.

«Il est interdit aux huissiers de justice sous peine de poursuites disciplinaires, de réclamer ou de percevoir pour les actes prévus à ce tarif des émoluments plus élevés que ceux qu'il fixe ou des honoraires particuliers s'ajoutant à ces émoluments» (précis Dalloz). En principe toujours, les procureurs généraux doivent surveiller les huissiers de leur ressort. Il y a bien loin du principe à la réalité.

Les frais d'huissiers doivent être établis sur un relevé détaillé établi en 4 colonnes permettant de distinguer ce qui est honoraires, frais, droits payés au Trésor et

émoluments. Il est bien rare que ce règlement soit respecté, et que les tarifs soient appliqués. Les huissiers étant payés à l'acte, ils ont intérêt à les multiplier et c'est ce qu'ils font, allongeant la liste des frais supplémentaires.

Quant aux magistrats, il est rare qu'ils remettent en cause une requête d'huissier ou qu'ils les sanctionnent pour des dépassements d'honoraires.

La fonction principale de l'huissier de justice étant une fonction d'intimidation, la justice tolère ces «abus» qui font partie intégrante de la fonction, ils constituent en quelque sorte un salaire du crime. A la limite, un huissier qui s'en tiendrait strictement à la réglementation ne remplirait pas efficacement son rôle, sa façon d'opérer est au moins aussi importante que la récupération d'une créance elle-même.